

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

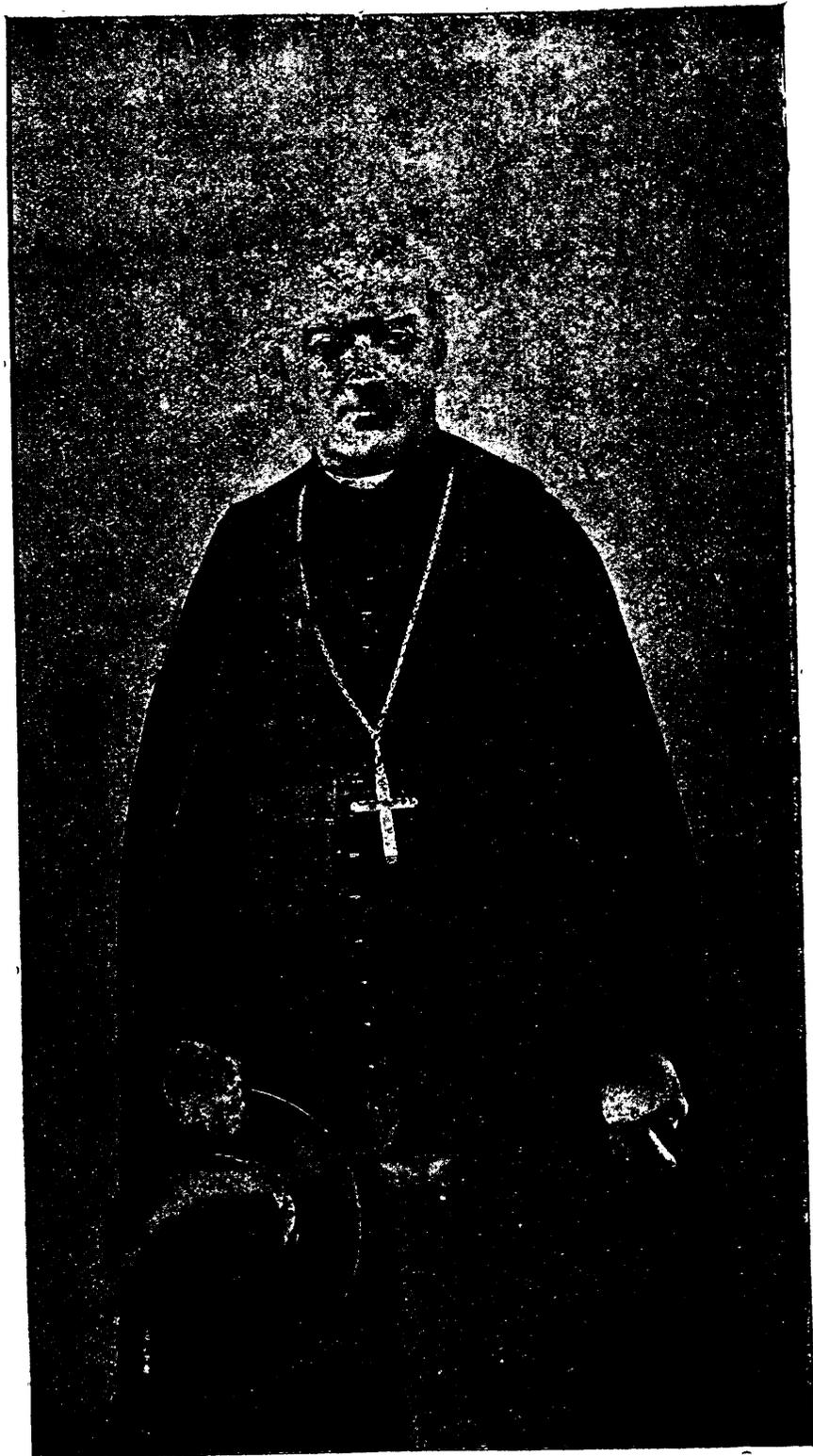
Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 264. — SAMEDI, 25 MAI 1889

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



EDOUARD-CHARLES FABRE, archevêque de Montréal

D'après une photographie de Quéry frères

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 25 MAI 1889

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Pensées sur la femme, par Donzós Cortés.—Biographie de M. B. Vézina, N. P., par J.-H. Charland.—Mœurs chinoises.—Les parcs de caïmans en Cochinchine (avec illustration) par James Cent.—Poésies : Réverie, par J.-W. Poitras ; A un jeune couple ami, par Frid Olin.—Biographie de Sa Grandeur Mgr Édouard-Charles Fabre, par J.-H. Charland.—Promenade à travers l'Exposition, par P. Colonnier.—Primes du mois de mai : Liste des réclamants.—Pharmacie de ménage.—Feuilleton.

GRAVURES : Portrait de Sa Grandeur Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.—L'exposition Universelle : Les travaux d'installation dans la galerie des industries diverses.—Portrait de M. B. Vézina, N. P.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



Allons, mes amis, il s'agit de mettre la main au porte-monnaie, il faut renoncer à un plaisir, à une promenade, à un bon dîner, à quelques verres de vin, pour venir en aide à nos pauvres incendiés de Saint-Sauveur de Québec.

Vous qui êtes loin, bien loin peut-être, vous n'avez pas sous les yeux le spectacle des misères lamentables que le feu a produites la nuit du 15 au 16 de ce mois, mais vous n'ignorez pas que six cents maisons sont brûlées et que ceux qui les habitaient appartiennent, pour la plupart, à la classe besogneuse et qui peine d'un bout de l'année à l'autre.

Plus de meubles, plus d'abri, plus de vêtements. Le gouvernement, les conseils municipaux de Québec et de Saint-Sauveur ont donné des preuves de leur générosité, mais ils ne peuvent pas tout faire, et il est nécessaire que le pays entier s'occupe des malheureuses victimes de cet affreux malheur.

Allons, je le répète, un peu de cœur et de générosité !

* * Le désastre a été de plus accompagné de pertes de vie, car vous savez que deux braves militaires sont tombés victimes de leur devoir.

On avait déjà fait sauter quatre maisons et placé une fusée sur un baril de poudre qui devait faire sauter la cinquième, quand, l'explosion retardant, on crût que la fusée s'était éteinte, et le major Short et le sergent Wallack entrèrent pour s'en assurer.

Au moment où ils franchissaient le seuil de la porte, le baril fit explosion, la maison sauta et ensevelit les deux braves sous les ruines.

Les soldats firent des prodiges de courage en s'élançant au milieu des débris et des flammes, mais tout était inutile, et ce ne fut que plusieurs heures plus tard que l'on put retrouver les restes du corps du malheureux officier.

Le sergent Wallack avait été lancé en l'air et était venu se briser les reins sur les ruines d'une

maison voisine ; il rendit le dernier soupir le soir même.

Le major Short, que je connaissais depuis quelques mois, était un des officiers des mieux doués que l'on puisse voir. Hardi, énergique, instruit, bel homme, gai, sympathique, un de ces beaux officiers que l'on est fier d'avoir pour commandant et auxquels on s'attache d'une amitié sincère, pour peu qu'on les connaisse.

A ces funérailles, qui ont été des plus importantes, j'ai vu des vieux soldats, qui semblaient avoir cependant le cœur bien dur, pleurer comme des enfants, et je crois que jamais on n'a vu un officier emporter autant de regrets.

Un fait très remarquable lors du passage du cortège devant l'École Normale : c'est que les élèves de cette institution, organisés en bataillon depuis peu, tous rangés en bataille, ont porté les armes pour saluer une dernière fois ce vaillant mort à son poste.

La tenue de ces jeunes gens était parfaite.

* * Il y a vingt-trois ans, en 1866, un grand incendie qui a éclaté également à Saint-Sauveur, avait coûté la vie à un brave officier, le lieutenant Baines, qui appartenait au même corps que le major Short, à l'artillerie.

Le lieutenant Baines se disposait à faire sauter une maison afin de préserver l'Hôpital-Général, situé à quelques pas de cet endroit, mais avant qu'il n'ait eu le temps de se retirer, le baril de poudre fit explosion et le renversa, ainsi que le sergent Hughes.

Quand on les releva, on constata que le lieutenant avait l'épine dorsale brisée. Il mourut le surlendemain.

Le sergent Hughes resta aveugle pendant deux mois, se rétablit, reçut son congé définitif et fut nommé messager au département du Trésor, position qu'il occupe encore actuellement.

Ces grands désastres ne sont-ils pas des leçons suffisantes et va-t-on enfin organiser un système de protection un peu sérieux ?

* * La civilisation marche, dit-on, constamment de l'est à l'ouest et, s'il en est vraiment ainsi il faut reconnaître qu'elle n'est pas encore arrivée à son complet développement dans la Colombie Anglaise, la plus ouest des provinces de notre pays.

Le fait suivant qui vient de passer à Victoria, a eu un grand retentissement et a soulevé l'indignation de toute la région.

Dans une cause de libelle intentée contre un journaliste, le juge en chef, sir M. B. Begbie, a résumé les débats dans les termes les plus révoltants, causant ainsi un scandale plus grand encore que celui dont on se plaignait.

Cette sortie de mauvais goût, dans laquelle il insultait les journalistes n'a pas produit cependant grand effet sur les jurés qui se sont contentés de fixer à une piastre les dommages qu'ils accordaient au plaignant.

En entendant cette décision, qui était une leçon donnée au juge plutôt qu'autre chose, celui-ci est devenu pourpre et, ne se contenant plus, a apostrophé les jurés avec un entrain et une verve dignes d'une meilleure cause, non que le fond de ce qu'il disait fut précisément mauvais, mais la forme en était tellement inconvenante que, dépassant le but qu'il se proposait, il l'a complètement manqué.

Nombre de journalistes, indignes de ce nom, agissent heureusement de la même manière, et attaquent leur adversaires d'une façon si outrée que leurs lecteurs finissent par hausser les épaules en disant : Décidément ils vont trop loin et ces attaques ridicules leur font plus de mal qu'à ceux qu'ils visent.

* * J'ai connu, il y a une quinzaine d'années, un Européen qui avait réussi à s'acquérir, Dieu sait comment, une réputation déplorable, quoique travaillant beaucoup et parlant peu.

On l'appelait "le Communard," et je sais parfaitement que, loin d'avoir servi la Commune, il avait combattu dans l'armée de Versailles.

Je n'ai jamais pu découvrir d'où partaient les mille bruits étranges qui couraient sur son compte

et, un jour que je l'interrogeais à ce sujet, il me répondit avec un triste sourire :

—C'est peut-être une célébrité que l'on veut me faire, mais ajouta-t-il en serrant les dents, si je connaissais le bandit qui invente toutes ces calomnies, il aurait affaire à moi.

Le ton des paroles signifiait beaucoup.

Je l'avais perdu de vue, quand je le rencontrai un matin au Palais de Justice, il était témoin dans une cause quelconque.

Quand il fut interrogé à son tour, l'avocat de la partie adverse lui fit une foule de questions à propos de son passé, et le pauvre diable y répondait d'une manière très simple et très nette, quand enfin la colère l'émpoignait :

—... Eh bien ! dit-il, pour en finir admettez que j'ai assassiné l'archevêque de Paris, tous les otages, et que j'ai été condamné à mort et fusillé...

Cette déclaration nous fit froid ; elle était tellement outrée que le juge comprit bien qu'elle ne pouvait être vraie, et c'est alors qu'il lui parla avec douceur, avec bon sens, le ramena au sang froid et lui demanda de dire la vérité.

Le pauvre garçon faisait mal à voir, et, redevenu plus maître de lui, il raconta en peu de mots sa vie au juge, qu'il avait toujours été honnête ouvrier, comment il avait payé à son pays l'impôt du sang, dignement et loyalement, mais que par suite d'une étrange fatalité, les langues mauvaises parlaient contre lui, etc., etc.

Ce fut fini, et bien des mains qui s'étaient longtemps éloignées des siennes, lui furent alors tendues de tous côtés.

* * Un soir que je venais de raconter cette anecdote à quelques amis, la conversation prit un tour assez singulier, comme il arrive souvent que l'on saute d'un sujet à un autre, sans trop savoir pourquoi, jusqu'à ce que quelqu'un demande comment, diable, on en est arrivé à parler de telle chose qui semble si éloignée du point de départ de la causerie.

Ce soir là, donc, nous rappelâmes nos commencements difficiles, nos luttes avec la vie, etc., etc.

Quant à moi, dit l'un de nous, qui occupe aujourd'hui une très belle position dans le monde commercial de Montréal, un des plus tristes souvenirs de ma vie d'enfant se rattache au pont de Chambly.

—Au pont de Chambly ! comment cela ? en quoi le pont de Chambly a-t-il pu occuper une place dans votre existence.

—Oh ! c'est très simple et très court. C'est une petite page du gros livre que l'on pourrait écrire sur la misère.

Il y a de cela trente ans au moins, car je n'avais pas encore fait ma première communion, mon père qui était cultivateur avait subi désastres sur désastres, eu de mauvaises récoltes, perdu des procès, tout avait été saisi, vendu, et nous avions trouvé un refuge dans une maison abandonnée.

Nous étions là, cinq, ma mère souffrante, mon père épuisé de fatigue et de misère, ma sœur aînée, mon frère et moi.

L'hiver était arrivé plus rude et plus froid que de coutume, le dernier oignon et la dernière gallette furent mangés un soir de décembre, alors que ma mère et ma sœur étaient parties depuis quelques jours pour chercher un abri et du pain chez un de nos oncles qui demeurait à dix lieues de là.

Pourquoi étions-nous restés, nous, je n'en sais rien. On espérait, peut-être encore... mais quoi ?...

Le lendemain, alors que mon frère et moi nous eûmes bien pleuré, après avoir constaté qu'il ne restait plus rien, mais rien à manger, mon père nous dit qu'on allait partir, aller chez l'oncle pour essayer de s'empêcher de mourir—ce furent ses propres expressions.

Nous partîmes, pauvrement vêtus et plus pauvrement chaussés encore, le froid nous mordait les joues et les doigts, et le vent soufflait cruellement sans pitié de notre âge et de notre faim.

A un arpent environ du pont de Chambly, mon père s'arrêta et nous dit :

—Écoutez, mes enfants, cela coûte de l'argent pour passer le pont, deux sous par personne, etc... (sa voix tremblait bien...) je n'ai que deux sous... Il faut voler votre passage... nous rembourser...

M. B. VÉZINA, N. P.

rons cela plus tard . . . Vous allez marcher devant moi, à quelques pas, le gardien se doutera bien que vous êtes mes enfants et que je vais payer. . . . Quand vous me verrez lui parler, vous prendrez votre course et vous passerez.

—Où, papa, . . . t'inquiète pas de nous. Certes le cœur me battait bien fort quand nous nous engageâmes sur le pont. . . . Si le gardien allait nous arrêter. . . . si on allait être séparés. . . . si. . . courrons, courrons vite. . . .

Je ne sais ce qui se passa entre mon père et le gardien, je les entendis parler fort, mais bientôt nous fûmes réunis tous les trois de l'autre côté du pont.

On nous donna asile dans une ferme, et le lendemain nous arrivâmes chez l'oncle. . . .

Il y a deux ans, mes affaires m'appelèrent à Chambly et en revoyant le pont, toute la scène d'autrefois me revint à la mémoire.

Je donnai mes deux sous à la gardienne qui me dit de les mettre dans une boîte vitrée.

—Oh ! on met donc l'argent dans une boîte maintenant ?

—Oui, monsieur, ils ont probablement peur que je ne les vole, la compagnie.

— . . . Je comprends. . . . autrefois c'étaient les voyageurs qui volaient leur passage. . . .

—Oh ! monsieur, ça arrive encore quelque fois.

Et je pensais encore à cette affreuse misère de notre pauvre père, à cette misère qui force encore des malheureux à courir sur le pont, pour ne pas payer.

Et, machinalement, lentement, je tirai quatre autres sous de ma poche et les jettai dans la boîte.

—Mais, vous avez déjà payé, monsieur.

—C'est une vieille affaire que je règle, ma bonne femme, pour deux enfants qui n'ont pas payé il y a trente ans.

Et j'allongeai le pas, laissant la vieille toute ahurie et se disant sans doute que j'étais un peu écarté.

Tout n'est pas rose dans la vie.

Leon Lédien

PENSÉES SUR LA FEMME

La femme, c'est la plus belle, la plus douce, la plus délicate des créatures, sur le visage de laquelle Dieu se peint, les cieux se reflètent, les anges s'admirent !

* *

Lorsque Dieu, plein d'amour pour l'homme, voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme, pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horizon.

* *

En Marie, Dieu a sanctifié toutes les femmes : les vierges, parce qu'elle fut vierge ; les épouses, parce qu'elle fut épouse ; les veuves, parce qu'elle fut veuve ; les filles, parce qu'elle fut fille ; les mères, parce qu'elle fut mère.

* *

Le rôle des femmes, dans la politique, c'est de calmer les dissentiments si variés des hommes, en ramenant leur esprit à la sainte pensée du foyer et de la famille dont la femme est gardienne, et qui doit dominer tous les systèmes politiques, quels qu'ils soient.

* *

Il y a dans l'homme trois sentiments poétiques par excellence : l'amour de Dieu, l'amour de la femme et l'amour de la patrie. Partout où la connaissance de Dieu s'obscurcit, partout où le visage de la femme est couvert d'un voile, partout où les nations sont esclaves, la poésie est une flamme qui s'éteint faute d'aliment. Là où Dieu est connu, où la femme est respectée, où le peuple est libre, la poésie a de chastes roses pour la femme, des palmes glorieuses pour les nations, des ailes splendides pour s'élever aux plus hautes régions des cieux.

DONZOS CORTÉS.

M. B. Vézina, notaire, de Joliette, célébrait, le 5 mai dernier, le cinquantième anniversaire de son admission à la pratique de la profession légale.

C'est avec plaisir, nous n'en doutons pas, que les nombreux lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, feront connaissance aujourd'hui, avec ce type du parfait notaire.

M. Barthélemy Vézina naquit le 3 janvier 1818, en la paroisse de Saint-Ours du Grand Saint-Esprit, comté de Montcalm.

Le père et la mère étaient Jean-Baptiste Vézina et Agathe Bousquet, morts tous deux à l'âge avancé de 80 à 86 ans.

Après avoir reçu une instruction élémentaire à l'école du village, il entra encore tout jeune au bureau d'un notaire de l'endroit, M. Louis Jeannot dit Lachapelle.

Il alla terminer sa cléricature à Montréal, chez feu M. J. A. Labadie, N. P.

Au printemps de 1834, le courageux étudiant en loi se présentait seul aux examens du notariat, à Montréal, devant MM. Léonard et J. H. Jobin, N. P.

Sa commission de notaire reçue devant les honorables juges Pyke et Gale fut promulguée en date du 6 mai 1839, par sir John Colborne, alors gouverneur-général du Canada. Ce document est écrit sur beau parchemin et est rédigé en anglais ; il porte le sceau et la signature de sir John Colborne ainsi que de l'hon. D. Daly, ministre de la couronne.

Etabli d'abord au St-Esprit, M. Vézina fut nommé à plusieurs charges importantes, notamment à celles de capitaine de milice, juge de paix et commissaire d'après les nouvelles lois scolaires et municipales de 1841.

Il y contracta, en même temps, alliance avec Mlle Marie-Angélique-Adélaïde Patoëlle, décédée en décembre 1885.

En 1856, M. Barthélemy Vézina se fixa définitivement à Joliette, qui venait d'être fondée par l'hon. M. Barthélemy Joliette.

Prenant place de suite au premier rang parmi les citoyens de cette ville, M. B. Vézina occupa le poste de secrétaire-trésorier de la municipalité sans interruption jusqu'en 1886, sous les administrations successives des maires suivants : feux MM. Edward Scallon et Charles-Gaspard de Lanau-dière ; M. L. F. G. Baby et M. Edouard Guilbault, ex M. P.

Homme de confiance et de conseil, M. B. Vézina est un de ceux qui personnifient le plus actuellement à Joliette la fondation et l'avancement progressifs de cette cité.

Gentilhomme, probe, intègre, M. Vézina montre dans sa vie privée l'éclat des anciennes mœurs patriarcales.

Dans sa vie publique, il jouit de l'estime de tous, si l'on considère qu'il a été honoré d'un grand nombre de charges importantes telles que président de la Société Saint-Jean-Baptiste, assemblées de citoyens, d'associations de bienfaisance, secré-

taire-trésorier de corporations municipales, scolaires, commissaire de la cour supérieure, etc., etc.

Comme notaire, M. B. Vézina est un des mieux renommés de la province. Pour la sphère dans laquelle s'exerce sa profession, nous pouvons dire que M. Vézina a une expérience approfondie du notariat.

Il a été élu, pendant un ou deux termes, membre et examinateur de la Chambre des Notaires de Québec.

Le bureau de M. Vézina, N. P., à Joliette, est très considérable. Il existe depuis de longues années sous la raison sociale de Vézina et Désormier.

James Charland

Mœurs Chinoises

On ne s'imagine généralement pas jusqu'où peut aller le respect des Chinois pour le corps humain. La *Gazette de Pékin* publie un rescrit impérial infligeant un blâme sévère à des fonctionnaires de l'Etat, qui avaient ordonné la décapitation d'un criminel que les tribunaux n'avaient condamné qu'à la mort par strangulation. Quelques détails à ce sujet :

Les Chinois considèrent le premier mode de supplice comme beaucoup plus déshonorant que le second ; cela tient à ce que par sentiment religieux ils ont la plus vive répugnance pour toute mutilation du corps.

La même raison les a toujours fait repousser, si ce n'est avec de très rares exceptions, les opérations de chirurgie.

Le cas échéant, l'amputé garde toujours précieusement le membre coupé jusqu'à sa mort ou bien il le mange.

Un poème, qui est en quelque sorte l'Iliade de la Chine, rapporte qu'un héros qui, en arrachant une flèche de son œil, en avait en même temps retiré l'organe, avala celui-ci par respect pour le sang de son père et de sa mère.

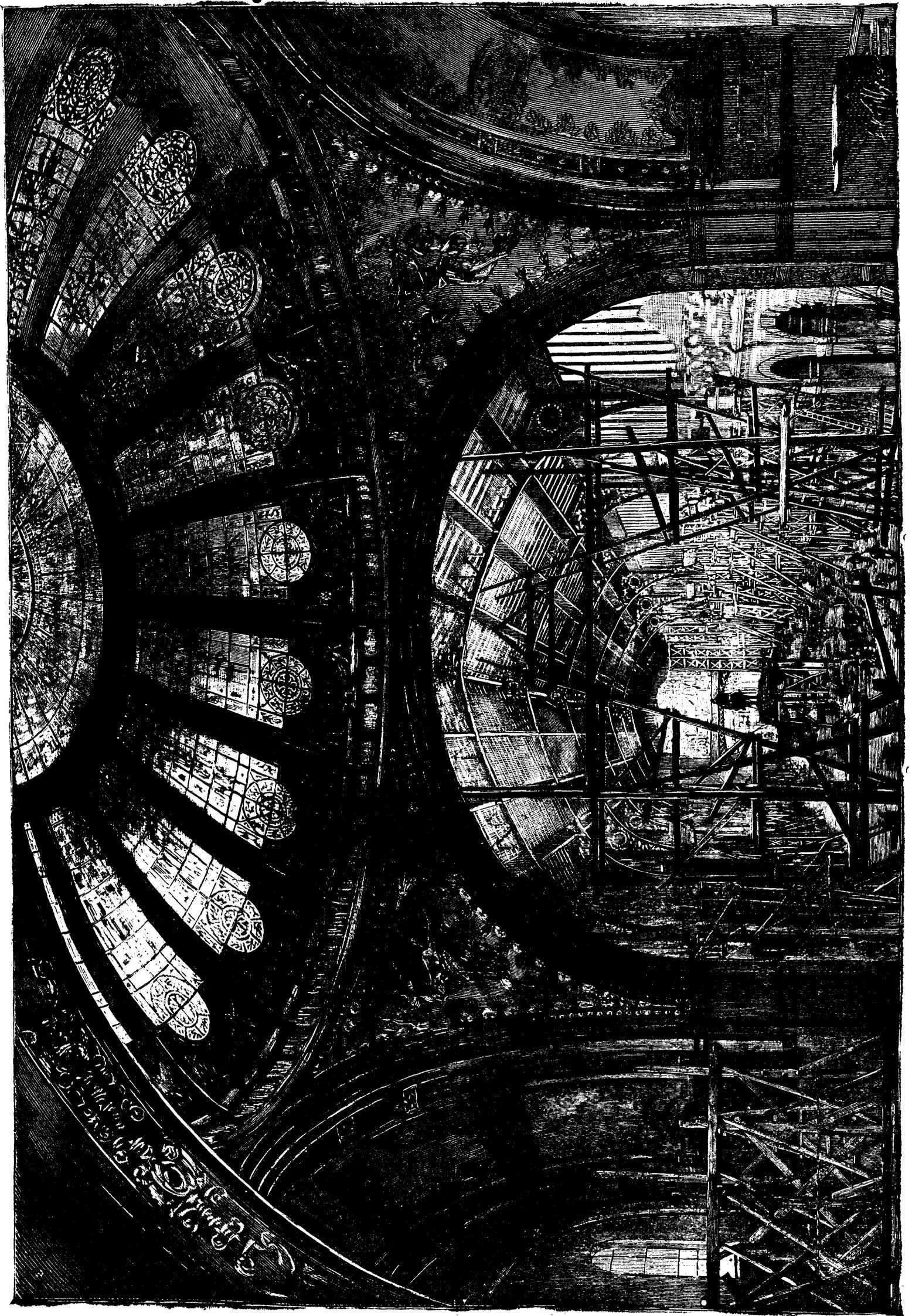
Les Chinois font moudre les dents qu'ils perdent, en mêlent la poussière à de l'eau et l'ingurgitent parce qu'elle fait partie du legs des parents.

Il arrive qu'on coupe de la chair aux enfants afin d'en faire un potage pour les parents malades. Ce procédé, prétendent les Chinois, rend aux aînés une partie de leur essence primitive, et les vice-rois ont l'habitude de demander à l'Etat des rémunérations spéciales pour les enfants qui ont ainsi aidé au rétablissement de leurs parents.

Un vice-roi a tout récemment recommandé à l'empereur la mère, âgée alors de 87 ans, d'un ancien gouverneur, laquelle s'était mutilée afin de mêler sa chair aux médicaments destinés à son beau-père malade.



M. B. VÉZINA, N. P.



L'EXPOSITION UNIVERSELLE.—LES TRAVAUX D'INSTALLATION DANS LA GALERIE DES INDUSTRIES DIVERSES

L'ES

PARCS DE CAIMANS DANS LA COCHINCHINE

Les Cochinchinois se nourrissent de la chair du caïman (crocodile de Siam) qui pullule dans leurs rivières marécageuses ; bien qu'ils mangent agréablement de toutes les parties du corps de l'animal, il en est une, la queue, dont ils sont excessivement friands.

Dans leurs bazars, où l'on débite communément ces sauriens, la queue du caïman est une marchandise très disputée et qui se vend à part ; elle n'est abordable que pour le petit nombre, c'est-à-dire que pour les grosses bourses.

Le Cochinchinois trouve la chair qui garnit l'arête caudale de l'afreux amphibie, ferme, succulente et exquise au goût ; il la prépare de mille façons différentes. Ce mets, dont il raffole, excite ses convoitises gourmandes au-delà de toute expression.

Pour une queue de crocodile, l'Indo-Chinois se vendrait lui et sa famille.

Je ne suis pas à même de contester le dire ni le goût des naturels du Cambodge, que j'ai toujours préféré croire sur parole ; pendant mes cinq années de séjour dans cette colonie, je n'ai jamais pu me résoudre à goûter même du bout de mes lèvres à une tranche de la queue de caïman rôtie, ou bien accommodée à quelque sauce piquante. On n'est pas maître de ses répugnances.

Comme les crocodiles foisonnent dans les fleuves et les marécages de ces régions asiatiques, on est naturellement porté à croire, en les rencontrant sur les marchés, qu'ils proviennent, comme les poissons, des rivières. Il n'en est rien. La chasse de ces reptiles est aussi difficile que dangereuse ; leur capture exige de la bravoure et de la témérité ; elle est au-dessus du courage des Cochinchinois qui devaient trouver cette chasse aussi périlleuse que peu productive. Ils ont dû tourner la difficulté en employant un procédé qui leur procure une proie facile et abondante. Il existe, sur les bords des rivières de la Cochinchine de grands parcs de caïmans qui sont entretenus et exploités par leurs propriétaires.

J'ai pu, grâce à mon séjour prolongé dans la colonie, assister à la construction, au peuplement et à l'exploitation d'un des parcs de crocodiles, à mi-chemin sur la route de Saïgon à Cholen.

Saïgon, le chef-lieu du gouvernement colonial, est une ville neuve et européenne qui compte dix mille habitants au plus. Je la parcourais presque tous les soirs, en compagnie de plusieurs de mes amis ; nous nous étions d'abord imposé cette promenade comme un exercice hygiénique nécessaire à la conservation de notre santé ; nous la fîmes bientôt avec un plaisir extrême, tant elle nous paraissait délicieuse à ce moment de la journée où il se produit un changement si profond dans l'état de l'atmosphère.

Dans ces promenades de chaque jour, nous nous arrêtons en passant devant le grand parc à caïmans que les Cochinchinois étaient en train de bâtir sur les bords de la rivière Saïgon, dans un terrain marécageux que leur avait concédé le gouvernement.

Ce parc consiste en un bassin carré de trois cents pieds de côté et de quatre pieds au plus de profondeur. Une épaisse cloison de madriers fortement reliés à des bigues plantées le long des bords du fleuve, donne un libre passage aux eaux, tout en séparant entre eux la rivière et le bassin au centre duquel s'élève un mât de trente-six pieds de hauteur au moins. Ce mât porte à son extrémité aérienne une plateforme qui rappelle la hune.

Une toiture solide, supportée sur des pieux enfoncés dans le sol, complète le parc. Cette couverture, en forme de chapeau chinois, ferme absolument le bassin de toutes parts, sauf à son centre où il existe autour du mât un espace ouvert de dix-huit à vingt pieds carrés environ.

Cette étroite ouverture est l'unique lucarne de cette prison d'un nouveau genre ; c'était là, dans cet étroit espace, que les crocodiles viendront, en se livrant bataille, chercher et recevoir les quelques rayons de ce soleil qu'ils aiment tant.

Pour ces captifs, adieu les bains de soleil et les longues siestes de la plage ! Et cette ouverture,

hôte, c'est-à-dire sans la grande fécondité saurien, dont la femelle pond en plusieurs fois une vingtaine d'œufs par an.

Au bout de deux ans, les petits caïmans étaient énormes et s'étaient multipliés d'une façon effrayante. Ils ne pouvaient plus trouver une nourriture suffisante dans ce bassin où l'emplacement commençait à leur manquer ; le propriétaire du parc leur fit jeter deux fois par jours d'énormes paniers de charognes de toutes sortes.

Souvent nous prenions plaisir à assister au repas du soir de ces hideux amphibies.

Le spectacle était repoussant, terrifiant même, mais des plus curieux à voir. Voici comment s'y prenaient les Cochinchinois chargés du soin de nourrir les crocodiles :

La hune du mât se trouvait reliée au sol par une série de cordages passant sur des poulies monflées. Les indigènes, aussi agiles que des singes, grimpaient par ces cordes dans la hune d'où ils versaient dans le parc le contenu des paniers qui leur étaient hissés au fur et à mesure.

Pendant qu'ils s'acquittaient tranquillement de leur besogne à cette hauteur qui les mettait à l'abri de tout danger, les caïmans, pressés les uns contre les autres, se dressaient le long du mât, la tête hors de l'eau et la gueule démesurément ouverte, engloutissant tout ce qui tombait.

L'aspect de toutes ces mâchoires terribles qu'agitait un mouvement de va-et-vient, était fait pour vous glacer d'épouvante ; nous sentions comme un frisson de froid qui nous parcourait le corps. Un jour, un de ces Indo-Chinois, saisi peut-être par un brusque accès de folle terreur, se laissa tomber de la hune ; le corps n'arriva pas, dans sa chute, à toucher l'eau : il fut reçu dans les mâchoires qui se refermèrent ; il fut divisé et englouti en un clin d'œil. Ses camarades ne s'étaient pas aperçus de sa chute que l'Indo-Chinois était déjà dévoré.

Du coup, ce fut fait du repas des caïmans qui subirent même un jeûne forcé de quelques jours ; les Cochinchinois, paralysés par la frayeur, ne savaient plus grimper par les cordes jusqu'au mât.

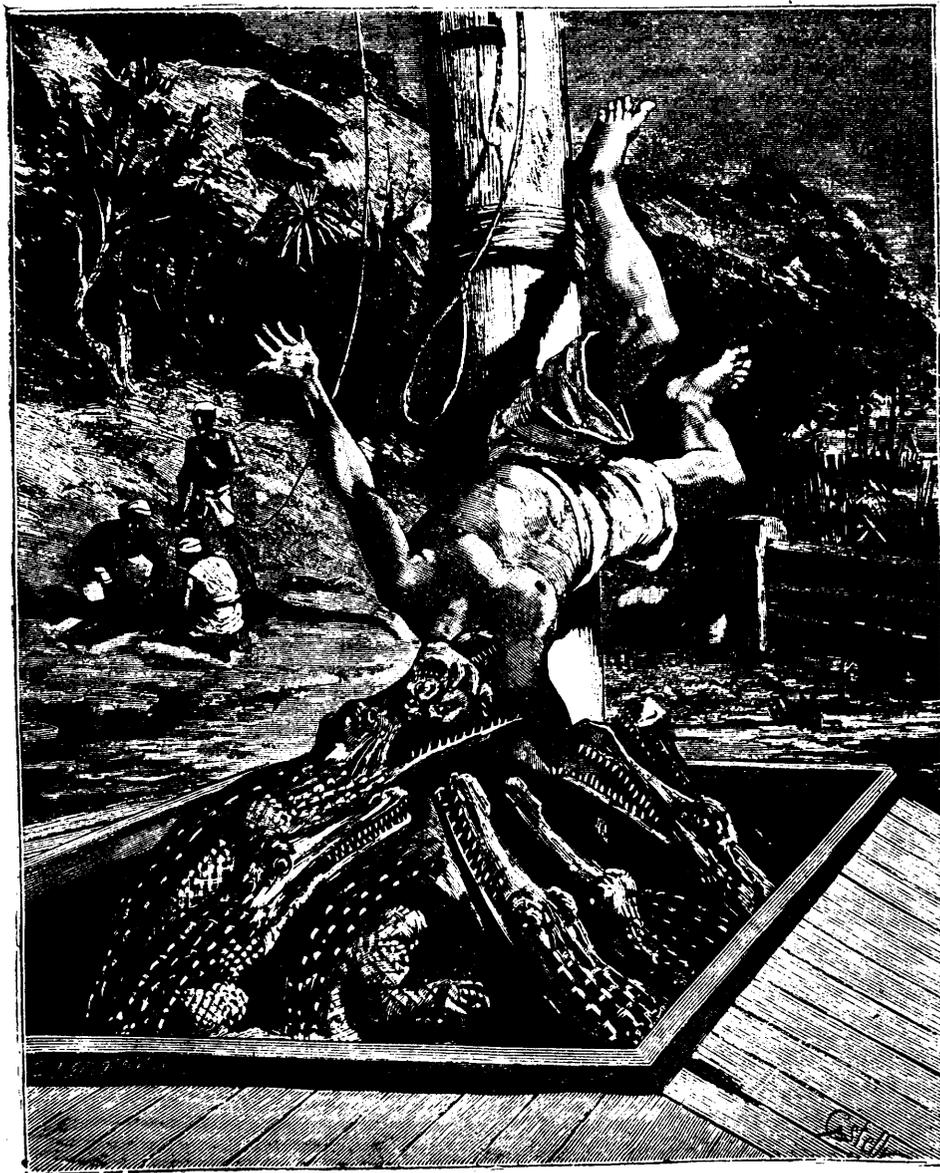
Mais l'amour du gain finit par l'emporter sur les hésitations et les frayeurs ; et bientôt ces indigènes reparaissaient dans la hune.

Les Cochinchinois opèrent la capture de leurs plus gros prisonniers en faisant preuve d'intelligence et d'une très grande adresse. Bien que le pêcheur soit à l'abri de tout danger, les diverses scènes de

cette singulière pêche sont curieuses et plus émouvantes encore.

Le crocodile, dominé par l'instinct de la conservation qui le pousse, se suicide en s'étranglant lui-même.

Le pêcheur grimpe dans la hune en emportant une corde, dont l'une des extrémités reste à terre entre les mains de trois ou quatre autres indigènes ; après avoir passé cette corde assez fine, mais très solide, dans une poulie fixée au sommet du mât, il l'enroule autour de son bras en faisant au bout un nœud coulant. Il choisit alors entre tous les animaux qui dès son apparition se sont précipités dans le bassin à ciel ouvert, où ils se pressent et se bousculent dans l'attente de quelque proie. Son choix fait, il attend le moment favorable et lance son lasso avec une adresse sans pareille, car il manque rarement le but. Aussitôt la



Il fut englouti en un clin d'œil.—Page, 29, col. 3.

comme on le verra, n'avait pas été ménagée pour permettre à ces reptiles prisonniers de contempler l'astre du jour.

Nous avons suivi avec curiosité tous les détails de la construction du parc de caïman, qui reçut avec l'eau une colonie de deux cents petits caïmans de la longueur du bras. Ce reptile, dans les deux premières années de sa vie, est faible, inoffensif et d'une capture très facile ; il sert de proie aux tortues, aux autres animaux amphibies et souvent même aux vieillards de son espèce ; mais à partir de deux ans, leurs mâchoires sont armées, ces animaux, qui vivent l'âge d'homme, deviennent redoutables par leur audace et leur voracité.

Les Cochinchinois s'attendaient bien, le moment venu, à nourrir leurs prisonniers aquatiques qui pouvaient se contenter d'abord des boues et des herbes du bassin. Ils avaient compté sans leur

tête du caïman engagée dans le nœud coulant qu'il resserre et fixe par un mouvement rapide, il lâche la corde que les auxiliaires tirent rapidement : la capture est faite, le monstre est hissé le long du mât.

Le corps du reptile n'est pas encore entièrement hors de l'eau, que déjà notre pêcheur a regagné la terre. Le crocodile est amené et maintenu à mi-mât ; surpris par la soudaineté de son enlèvement et protégé contre le lasso par son épaisse carapace écailleuse, il n'a pas cherché encore à opposer quelque résistance. Mais une fois suspendu dans l'air, le nœud coulant, sous le poids énorme de son corps, se resserre graduellement et menace de l'écouffer.

C'est alors qu'il nous est donné d'assister à un spectacle effrayant. Vous pouvez juger, par les efforts désespérés qu'il fait pour se dégager, de la force prodigieuse et de la résistance dont est doué ce monstre.

Il cherche, par des coups terribles et répétés, à briser le mât qu'il ébranle ; il cherche à le saisir tantôt entre ses pattes, tantôt entre ses terribles mâchoires ; mais la gueule ne peut se refermer et les dents s'ébrèchent en déchirant le bois. Il s'arrête quelques minutes ; tout d'un coup, son corps qui pend au bout de la corde s'agite dans tous les sens et d'une façon désespérée. Vains efforts, tous ces mouvements n'ont servi qu'à rétrécir le lasso qui l'étrangle de plus en plus. Chaque nouveau coup de queue avance l'heure de sa mort ; des mouvements heurtés agitent les pattes, la tête et la queue du caïman—ce sont les convulsions de la mort. Bientôt le corps pend inerte le long du mât, mais l'agne dure encore, quelquefois deux heures.

Le lendemain de ces pêches qui se pratiquent deux fois la semaine, les gourmands de Chalen assigent au bazar la boutique du marchand, et se disputent à prix d'or une tranche de queue de caïman.

JAMES CANT.

RÉVERIE

Le mois de mai s'installe en roi sur la nature
Et lui prodigue épars ses apprêts radieux ;
Dans les bois, les ravins, un immense murmure
De bruissement, de voix, s'élève jusqu'aux cieux.
L'oiseau lançant son trille
Chante ce grand réveil,
Et le matin, quand brille
Le bienfaisant soleil,
La fleur lève la tête
Aspirant ses rayons,
Puis ouvre, la coquette,
Ses bras aux papillons.

Tout vibre dans les bois, et j'aime ce langage....
Ces soupirs, ces accents divins, mystérieux,
Que la brise embaumée exhale au frais feuillage,
M'élève de la terre et me parlent des cieux.
Alors dans un beau rêve
J'interroge ta foi,
Aimable fille d'Ève
Tout me parle de toi !
Le ruisseau qui babille
Sur son lit de velours,
Murmure, ô jeune fille,
Ton nom, et mes amours.

Tout sourit, se ranime, et l'air rempli d'arômes
Caresse noblement les rameaux et les prés ;
Aux regards attendris, en balançant leurs dômes,
Les grands arbres font voir mille nids diaprés.
C'est le temps où la flamme
Qu'inspire le printemps
Réveille dans notre âme
Les souvenirs d'autan ;
Et moi, ô ma chérie,
Qui m'abreuve rêver
A ces flots d'harmonie,
Je sens battre mon cœur.

Il bat, et chaque élan, soupirant ma tendresse,
S'enflamme sous le feu de ton puissant regard ;
Il semble que partout, fripponne enchanteresse,
Il m'épie, et me suit, et me lance son dard.
Tu souris, et ta lèvre
Semble un rayon du ciel
Qui tempère ma fièvre
En y versant le miel.
Mais tu fuis, et je reste,
T'envoyant un baiser,
Dans mon songe céleste
Tu n'as fait que passer.

Reviens, ô ma mignonne, oui, oui, reviens... ta trace
En s'effaçant fait naître, en mon âme, des pleurs...
Je veux que le mystère où je puise ta grâce
Dure au moins plus longtemps que le parfum des fleurs.
Illusion dorée
Vas avant de finir,
A ma chère adorée,
Livrer mon souvenir...
Redis lui, dans ta course,
Ce qui m'a fait rêver ;
Que son cœur est la source
Où je veux m'abreuver.

Montréal, mai 1889.

J.-W. POITRAS.



A UN JEUNE COUPLE AMI

(RONDEAU—ÉPITHALAME)

C'en est donc fait de ce brillant mirage
Qu'offre à nos yeux cet inconnu demain
Enfin, le nœud sacré du mariage,
Ce rêve aimé, caresse du jeune âge,
Vous réunit, cœur à cœur, main à main.

Adieu l'espoir en l'avenir lointain !...
Réalité, ton conseil est plus sage :
A toi, l'Amour les livre, ce matin.
C'en est donc fait !

Mais votre sort n'est pas sans avantage !!!
Deux cœurs aimants s'aiment bien davantage,
Quand le Ciel veut consacrer leur destin.
Et lorsque enfin, ils entrent en ménage
Leur vrai bonheur n'en est que plus certain.
C'en est donc fait !

Frid Oluy

Montréal, mai 1889.

MGR EDOUARD-CHARLES FABRE

ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Sa Grandeur naquit à Montréal, le 28 février 1827, de feu Edouard-Raymond Fabre et de Marie-Luce Perrault, vénérable octogénaire qui partage encore les joies de l'amour filial auprès du très estimé archevêque de Montréal. Le père, M. E.-R. Fabre, fut maire de la cité de Montréal en 1849 et en 1850.

En 1836, dès l'âge de neuf ans, monseigneur commençait ses études au collège de Saint-Hyacinthe, en même temps que Mgr A.-A. Taché y faisait son cours classique.

En 1843, il alla se perfectionner en philosophie et en théologie, au séminaire Saint-Sulpice, à Ivry, près de Paris, France, où il prononça ses premiers vœux ecclésiastiques le 18 octobre 1844.

En 1846, avant de revenir au Canada, il visita l'Italie, à la même époque où le nouveau pape Pie IX montait sur le trône de Saint-Pierre à Rome le 21 juin.

De retour à Montréal, après trois à quatre années de séjour en Europe, il fut ordonné prêtre par Mgr Ig. Bourget, le 23 février 1850.

Préposé de suite au vicariat de Sorel, l'abbé E.-C. Fabre, à peine âgé de 25 ans, passa en 1852 de cette charge à la cure de la Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier.

Deux ans après, il fut rappelé à Montréal et nommé par Mgr Bourget chanoine du chapitre de ce diocèse. L'abbé E.-C. Fabre était le plus jeune des doctes et pieux membres de ce corps ecclésiastique où se remarquaient le Rév. J.-B. Paré, d'heureuse mémoire et le Rév. M. G. Lamarche.

Lors du Concile Œcuménique du Vatican qui devait déclarer l'infailibilité doctrinale du Pape, par le vote de sept cents évêques venus de toutes les parties du monde catholique, l'abbé E.-C. Fabre, en qualité de théologien, fit un nouveau voyage à Rome, en compagnie de Mgr Bourget.

Cette visite à la Ville Eternelle coïncida avec le départ de nos zouaves canadiens qui allèrent de leur côté soutenir les droits temporels de la papauté.

Au retour de ce mémorable rendez-vous des sommités religieuses auprès du Saint-Siège, le Rév. chanoine Edouard-Charles Fabre, déjà Vicaire-Général, fut élu évêque de Gratianopolis (*in partibus infidelium*). Les brefs de Sa Sainteté Pie IX, en date du 1er avril 1873, préposaient simultanément Mgr E.-C. Fabre, à la coadjutorerie de l'Évêché de Montréal. Sa Grandeur devenait ainsi, après Mgr J.-C. Prince et Mgr J. Larocque, le troisième auxiliaire de Mgr Ignace Bourget.

Le sacre de Mgr E.-C. Fabre eut lieu avec solennité dans l'église du Gesù, à Montréal, le 1er mai suivant, par S. G. Mgr l'archevêque E.-A. Taschereau, de Québec assisté de N. N. S. S. L.-F. La-

fèche, de Trois-Rivières, et P. A. Pinsonneault de London.

Ce fut en 1876, le 11 mai, que Mgr Edouard-Charles Fabre succéda à Mgr Ignace Bourget, démissionnaire.

Les années s'écoulèrent au milieu d'une active administration et le 8 mai 1886, le troisième évêque que de Montréal a été promu archevêque de son propre siège diocésain, par N. S. Père le Pape Léon XIII.

Mgr E.-C. Fabre le 27 juillet de la même année, a été revêtu du *pallium*, des mains de son Eminence le Cardinal E. A. Taschereau, dans l'église paroissiale Notre-Dame de Montréal ; éclatante et pompeuse cérémonie qui réunit vingt-deux prélats, dont sept archevêques et quinze évêques du Canada et des États-Unis.

Mgr E.-C. Fabre fut un des prédicateurs des cinquième et sixième conciles provinciaux de Québec en 1874 et 1878.

Héritier des vertus et continuateur des grandes œuvres de ses prédécesseurs, le 3e évêque de Montréal a fait beaucoup pour l'avancement spirituel de son diocèse. La cathédrale St-Pierre qu'il recommanda dès les premiers jours de son épiscopat, la société de tempérance, de colonisation, les confréries religieuses, les associations de charité sont dignement soutenues par Mgr Fabre à l'exemple des illustres S. S. Lartigue et Bourget.

Les institutions classiques, telles que collèges, couvents et écoles sont surtout l'objet des constantes préoccupations de monseigneur qui est un des représentants les plus zélés de l'éducation supérieure.

Sous son patronage éclairé, dans le but d'élever sans cesse le niveau intellectuel et moral de l'instruction publique, des revues ou organes ecclésiastiques ont été fondées, entr'autres : *La Semaine Religieuse* dont le projet immédiat est au moins de contrebalancer l'influence des productions plus ou moins malsaines du siècle en fait d'enseignement.

Mgr Edouard-Charles Fabre possède une grande science qui fait l'ornement chez Sa Grandeur, de belles facultés d'intelligence, de mémoire et d'imagination. Doué d'un caractère vif et très affable, ses manières sympathiques procèdent d'un heureux mélange de simplicité, d'élégance et de dignité.

La devise des armoiries de Sa Grandeur révèle toute la personnalité du premier archevêque de Montréal, dans ces mots caractéristiques : *In Fide et Levitate*.

En chaire, ce pasteur vénéré parle agréablement en s'adressant avec aisance à ses ouailles comme dans un cercle de famille. Sa prédication est d'une abondante et pure diction qui se met toutefois à la portée de tous les auditeurs.

Ses mandements, déjà nombreux, se distinguent par les grâces du style et par un large esprit d'observation. Parmi les plus remarquables de ses dernières lettres pastorales, on peut citer : celles protestant contre la spoliation des biens de la Propagande de Rome ; celle publiant l'encyclique *Humanum Genus* contre les sociétés secrètes ; celle proclamant l'encyclique du *Saint-Rosaire* ; celle relative à la mort de Mgr Bourget ; surtout celles promulguant l'encyclique *Immortale opus Dei* et concernant le *Jubilé* ainsi que le 7e Concile de Québec et le siège archiepiscopal de Montréal.

Le portrait physique de Mgr E.-C. Fabre montre un buste bien constitué qui semble promettre à Sa Grandeur une longue santé, car malgré ses soixante-deux ans révolus, monseigneur jouit encore d'une bonne vigueur. Sa taille, plus volumineuse que grande, exclut cependant l'embonpoint. Un regard brillant qui charme et réjouit, sous des sourcils fort arqués, exprime le bonheur et le bien-être. Le front sans rides laisse voir audelà des cheveux grisâtres et encore assez forts. Sur sa figure un peu sanguine, toujours épanouie d'aise, se joue ordinairement un sourire gracieux qui donne à la peinture d'une âme constamment sereine, heureuse et douce. La voix brève, sonore, est assez souple pour se prêter aux accents de l'éloquence.

Dans les relations de parenté, la famille de Sa Grandeur est alliée au célèbre chef politique, feu Sir Georges-Etienne Cartier. Aussi, l'hon. Hector Fabre, ex-sénateur et l'un de nos meilleurs littérateurs canadiens, est le frère de Mgr l'archevêque de Montréal.

J. HERMAS CHARLAND.

Promenade à travers l'Exposition Universelle

C'est donc aujourd'hui que nous commençons notre promenade à l'Exposition. Je voudrais d'abord vous donner une idée de ce que sont les terrains où elle est établie. Ces terrains sont énormes, ils couvrent 205 acres de superficie. La partie principale est le Champ-de-Mars.

Le Champ-de-Mars est un vaste terrain carré, situé à peu près au centre de Paris. Il sert en temps de paix aux manœuvres de cavalerie et aux exercices militaires. C'est sur ce grand espace vide, où de nombreux régiments peuvent évoluer sans se nuire les uns aux autres, qu'on exerce les troupes de la garnison de Paris ; c'est donc sur ce terrain, qui servait il y a deux ans à accoutumer les armées à la guerre, que la France maintenant invite les peuples à venir contempler les fruits magnifiques de la paix. Ce champ qui, jusqu'ici, n'avait senti que des appels déchirants du clairon et n'avait tremblé que sous le dur sabot du cheval des batailles qu'on y accoutumait déjà à fouler les hommes renversés, ce même champ va résonner maintenant des cris de joie des peuples en paix et va trembler sous les trépидations des énormes machines créées pour le bien-être des hommes.

À l'une des extrémités du Champ-de-Mars, se trouvent les quais de la Seine que traverse un pont, le pont d'Iéna, et juste vis-à-vis se trouve le Trocadéro et son palais. Nous allons commencer par là, si vous le voulez bien, car c'est là que se trouve, comme qui dirait : la tête de l'Exposition.

Le Trocadéro est une sorte de colline assez élevée, formant un vaste plateau auquel on arrivait autrefois par un grand escalier monumental. Mais cette plateforme était vide et nue. Depuis longtemps, chacun désirait de voir bâtir un palais sur cet emplacement élevé, si bien disposé pour faire ressortir les beautés architecturales d'une belle construction. Aussi, en 1878, lors de l'Exposition qui eut lieu à cette époque, on décida de construire le palais qu'on y voit actuellement. Jamais construction ne fut suivie avec plus d'intérêt et plus d'engouement. On se rappelle l'empressement que mettaient les Parisiens à aller, le dimanche, sur le quai, voir sortir de terre les assises du gigantesque monument. Il y avait foule sur la place, cent mille personnes se pressaient souvent devant les chantiers. Il faisait le sujet de l'admiration des visiteurs du dimanche, et l'on emportait chez soi, comme souvenir de l'Exposition, un dessin colorié du Trocadéro. Et en effet, il le méritait bien ; je vais essayer de vous en donner une description.

Figurez-vous un immense fer à cheval aux branches très écartées. Au milieu, une sorte de dôme ou rotonde colossale ressortant en demi-cercle en dedans du fer à cheval. Ce dôme est soutenu par une riche colonnade qui, se prolongeant de chaque côté jusqu'aux extrémités du palais, forme une immense galerie-promenade couverte de plus de 1640 pieds de longueur. Un peu au-dessous de cette galerie, au milieu du dôme central, s'échappe une splendide cascade qui s'écoule avec bruit comme une immense nappe argentée et tombant successivement dans de vastes bassins de marbre de toutes couleurs, forme une des plus belles fontaines qui existent à Paris et peut-être dans le monde entier. Ce n'est pas tout, de chaque côté du dôme dont j'ai parlé s'élèvent deux tours carrées de 265 pieds de hauteur ; d'une élégance infinie et qui, dominant tout le monument, lui donnent une légèreté incroyable et un aspect monumental sans exemple. Ce palais est unique au monde, il ne ressemble à aucune des constructions qu'on voit journellement dans les villes où l'on passe, et il forme au Champ-de-Mars un vis-à-vis incomparable. C'est la première fois qu'on a élevé un édifice de cette importance, de cette solidité à toute épreuve, défiant la durée des temps et la violence de l'incendie, dans des conditions aussi économiques et dans un délai si court. Je ne vous étonnerai point en vous disant que sa construction a été extrêmement difficile et que les architectes ont eu à vaincre des obstacles très considérables.

En effet, à peine avait-on commencé les fouilles, que les ennemis commencèrent. Le sol était loin d'être résistant, et un instant on désespéra de

l'entreprise. On trouva, pour asseoir les fondations un terrain tourmenté, creusé en tous sens par les galeries des catacombes et par l'exploitation d'anciennes carrières. On songea d'abord à utiliser par économie les anciens piliers, des catacombes et des carrières, mais l'état de ces maçonneries, ne présentant pas de garanties de solidité suffisantes, on se décida à construire, au milieu de ce fouillis de galeries tombant en ruines, de nouveaux murs destinés à supporter la masse entière du palais. À certains endroits, il fallut pousser les fondations à plus de 70 pieds du niveau du sol. Sous l'aile droite et le dôme central, les fondations descendent à une profondeur plus grande que la hauteur d'une maison de Paris.

Il n'y a rien de si curieux que le dessous du palais. Devant cet enchevêtrement incroyable de galeries souterraines, de puissants contreforts de piliers, d'arceaux, de voûtes, on se croirait dans une immense et vieille église en ruines. En certains endroits c'est le rocher même qui, taillé en énormes blocs formant des colonnes de 48 pieds de haut, soutient les larges bases du palais !

Un jour qu'on préparait les travaux de la grande cascade, il se déclara tout à coup, ce que les constructeurs appellent là-bas une "poche", c'est à dire qu'un affaissement des terres produisait dans le sous sol ; on enlevait les matériaux qui glissaient, et tout aussitôt, il en tombait d'autres des parties supérieures. Le trou avait la forme d'un immense entonnoir de 80 pieds de diamètre environ. Tout le terrain de la colline aurait disparu dans ce gouffre, si l'on avait continué à retirer la terre qui s'affaissait. Il fallut bien se décider à foncer à travers cette masse de terres qui glissaient un puits avec charpente de plus de 70 pieds de profondeur, allant jusqu'à la surface du sol résistant. Ce trou d'au moins 25 pieds d'ouverture fut ensuite rempli avec de la maçonnerie, et ce bouchon gigantesque mit enfin le sous sol à l'abri des affaissements. Malgré tous ces incidents et ces pertes de temps, le travail fut mené à bonne fin ; du reste, aussitôt que les fondations étaient achevées sur un point, on commençait immédiatement la pose des premières assises. Le palais couvre une surface de 19,200 pieds carrés. Ce palais était destiné à des conférences, des concerts, etc. On y voit la salle des fêtes, les vestibules, etc. La salle des fêtes est une des plus vastes du monde. Elle a 492 pieds de tour, 105 pieds de haut et 100 pieds de large. Cinq mille spectateurs peuvent s'y asseoir commodément, et 1,500 musiciens y trouvent place sur la scène, soit en tout 6,500 personnes. Au fond de la salle se trouve un orgue gigantesque, tellement grand qu'on a été obligé d'installer une machine hydraulique pour manœuvrer les soufflets de ce colossal instrument.

Vous voyez, mes amis, combien est énorme ce monument ; eh bien, en lui, il faut naturellement que tout soit en proportion de son immensité : plus un homme est gros et grand, plus il lui faut de nourriture et de vêtement. Il en est le même de ces constructions. Je puis vous dire que l'architecte qui a construit ce Trocadéro n'est point resté au-dessous de sa tâche, et que tous les détails ont été soignés avec une habileté infinie. J'attirerai votre attention sur un seul point : le système d'aération de la salle. Il faut couramment environ 120 pieds cubes d'air par heure à chacun d'entre-nous pour être à l'aise. Or, au Trocadéro, les auditeurs peuvent atteindre, comme je viens de vous le dire, le nombre énorme de 5,000, c'est donc 600,000 pieds cubes d'air pur par heure qu'il faut envoyer dans la salle, soit près de 2 millions de pieds cubes par soirée de trois heures, ou si vous voulez 168 pieds cubes par seconde ! Jamais encore on n'avait entendu parler d'un pareil calcul. Eh bien, au Trocadéro l'air pur et frais est puisé par des machines dans les caves du palais, puis mélangé à de l'air plus chaud afin d'éviter les changements trop brusques de température et s'en va purifier la salle immense par 5000 bouches disposées sous les fauteuils ! Sous les fauteuils, entendez bien, car les robes des dames et les pieds d'une assistance nombreuse auraient pu l'empêcher de passer. N'est-ce pas merveilleux, que toutes ces précautions, ces raffinements de science dans l'art des constructions ! Voilà, mes amis, ce qu'est le palais du Trocadéro, à Paris, au point de vue de la construction. Si vous

le voulez bien, nous allons continuer notre promenade ; et je vous avertis que vous n'êtes pas au bout de vos surprises.

J. Colmier

A suivre

PRIMES DU MOIS D'AVRIL

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Alfred Cadotte, 355, rue Dorchester ; Antoine Leprohon, 9, rue Ste-Elisabeth ; Amédée Poitras, 224 rue Lafontaine ; C. Hamelin, 83, rue St-Christophe ; Cyprien Godin, 227, rue Lagachetière ; Léonidas Letourneau, 1435, rue Notre-Dame ; Dame Alexina Beauvais, 1724, rue Ste-Catherine ; Napoléon Daigle, 248, rue Sanguinet ; Frédéric Alarie, 66, rue Versailles ; Arthur Lalumière, 155, rue Plessis ; D. Brazeau, 21, rue Plessis ; Amédée Thérien, 175, rue Vésitation ; A. Pilon, coin des rues Champlain et Logan ; Delle C. Pomminville, 368, rue St-Laurent ; Homer Leblanc, 527, rue William ; E. P. Couture, 188, rue des Allemands ; Dame L. N. Thivierge, 269, rue Drolet ; J. O. R. Chevigny, 188, rue Montana ; Ernst Bériou, 83, rue Vitré.

Québec.—Théodore Cantin, rue St-Valier, St-Sauveur ; N. Y. Montreuil, 43, rue St-Joseph, St-Roch ; Pierre Venner, 24, rue Victoria, St-Sauveur ; Delle Marie Louise Malouin, 136, rue Richelieu ; Alfred Boutet, 41 rue Arago, St-Sauveur ; Joseph Dubé, 41, rue St-Anselme, St-Roch ; Delle Eugénie Thérien, 215, rue St-Valier, St-Sauveur.

St-Hyacinthe.—J. A. Bernier (\$50.00), employé à la Banque St-Hyacinthe.

Rimouski.—A. P. Letendre.

Mille Vaches.—J. A. Puz, maître de poste.

St-Germain de Granby.—Oswald Messier.

St-Ephrem d'Upton.—Joseph Durocher.

St-Henri de Montréal.—Mlle Georgina Desroches, 173, rue Ste-Marguerite ; Antoine Gibaut.

St-Cunégonde.—Dame Georgiana Thérien, 117, rue Workman.

L'Islet.—Capitaine Edmond Bernier.

Verchères.—Dame veuve Joseph Duphily.

Rigaud.—A. W. Charlebois.

Sherbrooke.—Louis Brunelle.

Fall River, Mass.—Picard frères, (\$10.00), 46, Flint Street.

Lowell, Mass.—John Martin, 104, Prince Street.

Worcester, Mass.—A. Choquet, N. P.

SOIXANTE-DEUXIÈME TIRAGE

Le soixante-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de mai) aura lieu SAMEDI, le 1er JUIN, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth..

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

PHARMACIE DE MÉNAGE

SIROP DE CAPILLAIRE

On donne le nom de capillaire à de petites fougères dont le feuillage est très délié et qui croissent en grande partie dans les fentes des rochers. Leurs pétioles sont longues et minces,—ce qui leur a fait donner le nom de capillaire.

Les variétés les plus recherchées sont celles du Canada et de Montpellier.

Prises en infusion, ces plantes ont la propriété de détendre et de ramollir les parties inflammées, et par leur saveur amère de faciliter l'expectoration. Elles sont donc à la fois émoullientes, aromatiques et excitantes.

On emploie les infusions ou le sirop de capillaire dans les fins de rhumes, dans l'asthme, la bronchite chronique, le catarrhe pulmonaire.

Comme les feuilles de capillaire sont difficilement pénétrées par l'eau, il est indispensable—pour obtenir une bonne infusion—d'employer de l'eau bouillante et de laisser infuser un temps assez long.

UN INTERNE.

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 500.—CHARADE

Ne touchez pas sur mon premier
Bien plus susceptible que tendre;
Joignez toujours à mon dernier
La bonne humeur qui mieux le fait apprécier.
Au grand, dans mainte cour, se donne mon
entier
Pour l'honorer ou pour le prendre.

No 501.—CAPRICE ANAGRAMMATIQUE

Reconstruire, avec les lettres qui composent
la phrase ci-dessous, les noms de trois
hommes politiques Canadiens-français :

AUCHAMP, LEA LA TERRE GRINCE

No 502.—JEU DES SYLLABES

Je séjourne, amis, dans les cieux.
Je suis inconnue et légère.
Cependant, chose singulière.
J'attire presque tous les yeux.
Afin de trouver ma lumière,
Avant de doubler mes morceaux
Qui donneront des mots nouveaux
Souvent il faut doubler son verre.
Doublez mon Un : boisson ;
Doublez mon Deux : adjectif ;
Doublez mon Trois : un nom
Que l'on peut croire un verbe.

SOLUTIONS

No 498.—Le mot est : Charrue.
No 499.—Les mots sont : Coutil—Outil,

ONT DEVINE :

Mlle Marie Pica, St-Michel de Bellechasse ;
Dame F. X. Roy, Ste-Marthe ; N. I. Lanctot,
Montréal ; D. Vézina, Québec.

AVIS AU MERE.

LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant les progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la dissenterie et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

BANQUE JACQUES - CARTIER

Montréal, 24 Avril, 1889.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent, sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de Banque, à Montréal, le et après Samedi, le Premier Juin prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 18 au 31 mai, les deux jours inclus.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Banque, MERCREDI, le DIX-NEUVIEME jour de Juin, prochain, à UNE heure p.m.

Par ordre du Bureau,
(Signé) A. DE MARTIGNY,
Dir.-Gérant.

Banque Ville - Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de TROIS ET DEMIE pour cent (3 1/2%) a été déclaré sur le capital payé de cette institution, pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la banque, à Montréal, SAMEDI, LE PREMIER JUIN prochain.

Les livres de transferts seront fermés du 20 au 31 MAI prochain, inclusivement.

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la Banque, MERCREDI, le 19 JUIN prochain.

La séance sera ouverte à midi.
Par ordre du bureau.

U. GARAND,
Caissier.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

ATTENTION !

Nous nous chargeons d'améliorer les TORDEURS de n'importe qu'elle patente, c'est à dire de les mettre sur deux bancs, comme les nouveaux le sont aujourd'hui, pour la modique somme de \$3.50. S'adresser au No 158, rue Amherst, ou vous pourrez en voir un amélioré.

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

25240



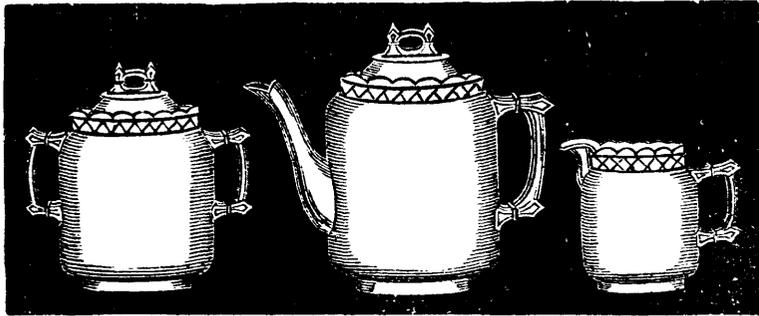
Ce dont tout le monde a besoin

C'est la Santé, la Force et la Vigueur, et le meilleur moyen de se procurer ces bienfaits c'est de prendre régulièrement du

JOHNSTON'S FLUID BEEF

C'est un breuvage qui réchauffe et donne de la Force

TOUJOURS DU NOUVEAU !!



NOUVEAUX SERVICES A DINER
NOUVEAUX SERVICES A SOUPER
NOUVEAUX SERVICES DE CHAMBRE

Dans les Patrons les plus Nouveaux et les Dessins les plus Riches

AU MAGASIN CENTRAL DE PORCELAINE

L. DENEAU,

2023, NOTRE-DAME, 2023

Téléphone : No 273

(A trois portes du carré Chaboillez)

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX
DU

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES,
Saint-Eustache, P.Q.

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Le Musée des Familles, publication bimensuelle illustrée. Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er janvier 1889) : Paris, 14 francs ; Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai.

CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démangeaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe,
No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis.

On trouvera les mêmes remède au No 25, rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Dupont, Sherbrooke.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Ewell & Co's Newspaper Advertising Bureau (16 Spruce St.), where advertising contracts may be made for \$ IN NEW YORK.



CHESTER'S CURE !

Pour la Toux
L'Asthme Thumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc., etc

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adresses :

W. E. CHESTER

461 — rue Lagarçhetière, Montréal — 461

Prix : grande botte..... \$1.00
— petite..... 50

ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.

Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE

10—RUE DE BRESOLES—10

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

CE QUE

FIT MA TANTE

MA TANTE a dit beaucoup de choses, mais ce qu'elle a dit de mieux est rapporté par Mlle Mary Andrews, de Buffalo, N. Y. :

LE BON GRAND SAINT-LEON

A fait beaucoup de bien dans notre famille surtout pour notre mère, dont la vie était en danger, affaiblie qu'elle était par la douleur et la perte d'appétit. Le sommeil l'avait laissée ; ma tante seule pouvait prendre soin d'elle, et elle lui fit boire de l'eau de Saint-Léon chaude, tout comme le thé. Maintenant elle est très forte et se porte bien. Elle repose bien toutes les nuits, bref, elle est complètement changée et a retrouvé toute sa bonne humeur d'autrefois.

MARY ANDREWS,
Buffalo N. Y.

LA CIE. D'EAU DE SAINT-LEON

54, CARRÉ VICTORIA

M. A. POULIN,

Téléphone 1432 GERANT, MONTREAL

SIROP

ANTI-BRONCHITE

C'est le vrai spécifique pour les personnes atteintes des Bronches. Il dégage infailliblement et aisément le Foie et les Poumons ; fait expectorer, sans effort, même sans tousser, et ne fatigue aucun organe.

PRÉPARÉ ET VENDU PAR

ALF. BRUNETTE

2561, NOTRE-DAME, MONTREAL

Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ, plus complet et le meilleur des journaux littéraires du Canada. E.J

FEUILLETON DU MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 25 MAI 1889

SANS MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

INNOCENT OU COUPABLE ?

(Suite)

Pierre à ce nom prononcé par Suzanne, tressaillit profondément.

La jeune fille avait-elle donc eu la même idée que lui ?

Elle continua :

— Puisque les trente-huit mille francs avaient été volés, un seul de ceux-là les avait volés. Et celui qui avait commis le vol, ou bien avait une clef, ou bien avait été assez adroit pour forcer le secrétaire sans laisser de traces.

— Tu es très intelligente, fit remarquer Adèle, conquise par la façon claire et lucide dont Suzanne s'exprimait.

— Je vous aime surtout, répondit simplement la jeune fille, je vous suis profondément reconnaissante de ce que vous avez fait pour moi et je voudrais vous le prouver.

— Achève, dit Pierre. Ton idée que je vois, je l'ai eue.

Tu as soupçonné Eugène Gages.

— Oui. N'était-ce pas le seul à qui le crime profitait ? Vous lui aviez livré tout le secret de votre fabrication ; sans scrupules ainsi qu'il l'est, ne peut-il vous avoir volé les trente-huit mille francs pour aller exploiter votre industrie en pays étranger ? Et remarquez qu'il est assez adroit pour avoir ouvert le secrétaire sans clef, et que sa femme n'étant plus là pour l'empêcher de commettre un crime et d'en profiter, il est capable de l'avoir fait.

— Comment le juges-tu ainsi ? demanda Adèle.

En rougissant un peu, mais sans baisser ses grands yeux si droits, Suzanne raconta à Mme Chaniers ses courtes amours avec l'ouvrier.

— Comment ! s'écria celle-ci indignée, il a osé . . .

— Oui, dit la jeune fille, et quand j'ai su qu'il avait une femme qu'il prétendait aimer, et que je lui ai reproché de ne pas me l'avoir dit, il m'a répondu cyniquement : " Vous ne me l'avez pas demandé ! "

— Le misérable ! Et qu'as-tu fait alors ?

— La seule chose que ma dignité permit : Je ne l'ai jamais revu. Mais, continua-t-elle, il m'avait donné un médaillon et quelques cheveux que j'avais eu la faiblesse de garder.

Alors, après la déclaration si nette du docteur Pruner, mes doutes m'ont assaillie plus forts, plus tenaces que jamais, et comme je voulais en avoir le cœur net, j'ai pris mon médaillon, je l'ai porté ce soir chez le médecin avec son contenu.

— Ah ! Dieu juste ! s'écria Adèle, tu as fait cela ! . . .

Les yeux de la jeune femme brillèrent comme des charbons, ses minces narines palpaient, elle s'était levée, et pouvait à peine se contenir.

— Oui, répondit Suzanne. Et l'expérience a été tentée sous mes yeux.

— Et qu'en est-il résulté ?

— Que les cheveux trouvés dans la main de M. Georges sont bien ceux d'Eugène Gages.

Adèle poussa un cri.

Pierre debout murmura.

— Le misérable ! . . . Je m'en doutais !

— Partons, s'écria la jeune femme en proie à une exaltation folle. Il est à Philadelphie, je crois. Allons le chercher. Trouvons-le. Je veux de mes mains lui arracher le cœur !

Pierre appuya ses doigts plus froids que du marbre sur le bras d'Adèle.

— Et ton serment de l'autre jour ? dit-il.

— Quel serment ?

— De le torturer avant de le tuer ? . . .

— Ah ! je ne peux pas, je ne pourrai jamais attendre !

— Il le faut cependant.

— Non, ce ne sera pas possible. Je parlais, vois-tu Pierre, sans savoir ce que j'allais éprouver au

— Eugène Gages est dans une usine où il travaille comme un ouvrier qui n'a pas d'autre ressource que sa journée quotidienne . . . Oh ! les renseignements sont déjà pris et bien pris, tu peux me croire . . . Quant aux trente-huit mille francs, un homme qui a su jouer et préparer la comédie de la prime d'engagement n'a pas été assez bête pour les mettre dans un endroit où l'on puisse les découvrir. Ils sont en lieu sûr. Alors, à quoi arriveras-tu dans ce moment-ci ? A commettre aux yeux de tous un acte de folie et un assassinat vulgaire, car personne au monde, dans les conditions actuelles, ne croiera à la culpabilité de ce misérable ? . . . Non, non, continua-t-il en s'animant, attends . . . Laissons-lui croire que tout est fini, oublié . . . Que pas un soupçon ne plane sur lui, et tu verras qu'il ne résistera pas à la tentation de s'établir, de commencer une industrie qui doit d'autant plus lui tenir au cœur qu'elle lui coûte plus cher.

— Monsieur Pierre a raison, s'écria Suzanne. O madame, par grâce, écoutez-le !

De Sauves continua :

— Alors je t'accompagnerai, je t'aiderai, et tu verras ce que nous ferons à nous deux.

Il parlait froidement, posément, on l'eût dit presque calme, si de minute en minute le léger sifflement de sa poitrine et les pauses qu'il devait faire n'eussent prouvé à quel point sa gorge se contractait ; combien était violent son effort pour rester maître de lui.

— Je vous en supplie, madame, insista Suzanne, écoutez M. Pierre. Vous savez bien qu'il a été la raison et la sagesse incarnées toujours . . . Vous savez aussi combien il vous aime !

Adèle, les sourcils violemment froncés, réfléchissait.

Son beau visage plus blanc qu'un marbre passait par toutes les angoisses de l'indécision et de la douleur.

— Ah ! Dieu, oui ! . . . finit-elle par s'écrier, Pierre m'aime, je le sais, et ce soir encore plus qu'auparavant ! . . .

— Alors laissez-vous guider par lui.

— Eh bien, qu'il soit fait ainsi que vous le désirez tous les deux, dit-elle, enfin, en faisant craquer les articulations de ses doigts. Vous ne saurez jamais ce qu'il m'en coûte de reculer ma vengeance ; mais je vous dois trop pour votre chère affection, à toi mon frère, qui as tant souffert pour moi . . . à toi, chère enfant, qui es devenue ma sœur par ton dévouement, pour ne pas vous obéir. Allez, ce que vous déciderez sera fait . . . Mais si vous ne vous hâtez, la douleur et l'impatience me tue-



Je crois à la justice de Dieu, dit-elle d'une voix solennelle. — Voir page 50, col. 3.

moment où me serait révélé le nom de celui qui a tué Georges. Mais à présent que je le connais ce nom, à présent que je sais, que quelque part vit un être par lequel celui que je pleure est mort, que lui, respire, pense à sa fille, espère la fortune, fait des projets d'avenir, de bonheur peut-être . . . et que l'autre, mon mari, mon amour, a été retiré de ce bassin tel que je l'ai vu . . . que maintenant il est sous la terre, entre quatre planches . . . non, je ne puis supporter cela, je veux la vie d'Eugène Gages ! . . .

Pierre très grave, étendit sa main.

— Tu l'auras, n'aie pas peur, dit-il. C'est moi qui te le jure. Et tu sais comment je tiens ma parole. Mais il ne faut pas compromettre cette vengeance qui nous tient au cœur . . .

— La compromettre ! s'écria Adèle toujours bondissante d'impatience. Comment cela !

ront !

Pierre lui prit la main et la serrant à la briser : — Autant que toi, dit-il, je veux venger Georges, je veux venger le nom de mon fils qui a failli être souillé, je veux surtout faire payer à ce misérable tes larmes et ton désespoir, mais je pense à ce proverbe persan si vrai, qu'il te faut méditer aussi :

" La vengeance est un mets qu'il faut manger froid ! "

TROISIÈME PARTIE

SEULE AU MONDE

I.—DEUX BRAVES CRÉATURES

Mme Lureau, après la mort de Pauline et le départ d'Eugène Gages pour l'Amérique, ne put pas se résoudre à se séparer aussitôt de la petite orpheline.

L'enfant était jolie à miracle, sage, tranquille, la brave femme s'y attachait.

Trois mois se passèrent.

—J'en ai élevé cinq, se dit-elle, ça fera six, voilà tout.

Et son mari, qui disait toujours comme elle, ne la contraria pas.

Mais un jour, une épidémie de dyssentrie éclata dans le quartier. Les pauvres bébés, surtout les petits, mouraient comme des mouches.

La laitière eut peur.

—Que dira ce pauvre homme si je lui laisse partir la petiotte ? pensa-t-elle.

Et prise de scrupules, elle se décida à porter l'enfant en Normandie, ainsi qu'elle l'avait promis.

Elle écrivit alors à son amie d'enfance Martine Fresnay, pour savoir si elle se changerait de l'orpheline et, ayant reçu une réponse affirmative, Mme Lureau prit un soir à minuit le train qui va de Paris à Cherbourg.

—De cette façon, pensait-elle, il n'arrivera point de malheur. L'enfant est un peu souffrante, mais l'air pur de Normandie la remettra tout à fait.

Et elle embrassa à plusieurs reprises Clotilde Gages, la pauvre petite orpheline qui dormait dans ses bras, sans se douter, l'innocente, que pour elle commençait déjà ses voyages, ces pérégrinations, ces changements continuels des pauvres êtres seuls au monde, dont on ne s'occupe que par pitié et par charité.

La nuit était splendide. Une nuit d'été, mais où passaient déjà des souffles de printemps aux tiédeurs parfumées ; une nuit sans lune, mais claire et dont le ciel semblait être un dais de lapis foncé, percé des mille clous d'or des constellations et des étoiles.

Le train, un pauvre train omnibus si jamais il en fût, s'en allait lentement à travers les campagnes endormies, passant devant les villages silencieux, traversant les bois, les champs, les vallons, jetant son grand panache de fumée noire et âcre sur les fleurs des jardinets dont les fines odeurs grisantes, encore avivées par la fraîcheur de la nuit, venaient jusqu'à la laitière, seule avec l'enfant dans son compartiment de troisième classe.

Enfin, après bien des arrêts, des noms de gare, criés de cette voix monotone et incompréhensible des employés, d'un bout du train à l'autre, la station où Mme Lureau devait descendre arriva.

Elle donna son billet sans être remarquée de personne et pénétra dans la cour de la gare.

Un poney très petit, au poil rude et long, attendait dans un coin, attelé à une petite jardinière sans ressorts.

Un garçon de dix-huit ans environ, au visage fin et hardi, vêtu d'une blouse bleu coiffé d'une casquette de soie noire, était debout à quelques pas appuyé nonchalamment à la palissade fermant la voie.

A l'aspect de la laitière, il s'approcha assez vivement :

—Madame Lureau, est-ce vous ? demanda-t-il à la voyageuse.

—Oui, répondit celle-ci.

Le jeune homme prit le petit paquet que l'excellente femme portait d'une main, tandis qu'elle soutenait l'enfant de l'autre.

—Martine Fresnay, notre plus proche voisine, m'a demandé de vous venir quérir, dit le gars. Montez, il y a un bout de chemin d'ici chez elle, savez-vous ?

Il avait déjà placé le petit paquet sous le banc de bois du modeste tapécul, et aida Mme Lureau à y monter avec la petiotte.

Bientôt il fut assis à côté de la laitière, et tout aussitôt échant les rênes, avec un simple coup de langue, il dit :

—Hue, Bijou !

Le poney, sans se le faire répéter, fila comme le vent.

—Si nous marchons de ce pas, dit Mme Lureau, nous serons vite chez Martine.

—Elle a déménagé, répondit le jeune homme, elle demeure plus loin.

—Je la croyais chez elle.

—Elle y était. Mais la Martine, autrefois la plus jolie et la plus vaillante fille du pays, a eu le tort de se marier avec un pas grand'chose, Eusèbe Fresnay

Il a couru les foires, joué et branconné plus que tenu la pioche. A ce métier-là, le petit bien de la Martine au lieu de s'arrondir s'est fondu comme la neige au soleil. Si bien fondu même, qu'il y a cinq ans les huissiers sont venus, ont tout saisi et vendu.

Eusèbe Fresnay en a eu un tel chagrin et une si grande humiliation qu'il a juré de se corriger et de travailler. M. de Romilly, un excellent homme dont la Martine a jadis nourri la fille, leur a donné alors une petite ferme de bon rapport et facile à faire valoir.

—Pauvre Martine, soupira Mme Lureau, je vois qu'elle a eu du mauvais temps !... Elle ne m'a pas dit tout cela.

Le charreton avait cessé de bondir sur les cailoux pointus du village pour courir sur le macadam plus moelleux de la grande route.

Maintenant Bijou trotte d'une allure égale, très rapide, le cou un peu allongé, les oreilles redressées :

Le gars reprit, au bout de quelques secondes de silence.

—Oh ! si les malheurs de Mme Fresnay s'étaient arrêtés là !...

—Il y a donc encore autre chose ?

—Je vous crois ! Eusèbe n'était point corrigé, au contraire.

Au bout de deux mois, il avait de nouveau jeté la pioche sous le hangar pour reprendre sa vie de café et de braconnage, de braconnage surtout.

On n'entendait plus parler que des bons tours qu'il jouait aux gardes de M. de Romilly.

Celui-ci, furieux de se voir ainsi payé de ses bontés, a expulsé Eusèbe de sa ferme, malgré l'intérêt qu'il portait à la Martine.

—La malheureuse, qu'est-elle devenue ? A-t-elle des enfants ?

—Elle a eu un garçon qui est mort de la fièvre typhoïde à douze ans. Quand elle est sortie de sa ferme, elle s'est mise bravement à travailler, d'un côté, de l'autre, vivant de journées. Oh ! le travail ne lui manque pas, car elle a une bonne réputation.

Mais son gremlin de mari lui a toujours tout mangé et bu à mesure qu'elle le gagnait.

—Quel fléau qu'un homme pareil !

—Vous pouvez le dire. Heureusement, qu'il est à l'ombre, maintenant.

—Comment cela ?

—Vous ne le savez donc pas ?

—Je ne sais rien du tout. Sinon que Martine Bossières était une de mes amies d'enfance, que je me souvenais d'elle comme d'une excellente et brave créature. J'ai su son mariage, j'ai su aussi qu'elle n'était pas heureuse, alors je lui ai écrit pour lui demander si elle ne se chargerait pas d'élever une petite orpheline. Elle m'a répondu que dans ce moment-ci, cela lui rendait un grand service, sans me donner d'autres détails sur sa situation. Alors je suis arrivée. Comment et pourquoi Eusèbe Fresnay est-il à l'ombre, ainsi que vous le dites ?

—Il a tiré sur un des gardes de Saint-Vaust, qu'il a presque tué. Il a été pris et condamné à cinq ans de prison, il y a un mois environ. C'est un fier débarras pour sa femme, malheureusement pour elle, il reviendra...

Elle pensa au bon mari qu'elle avait rencontré, elle, si vaillant, si ordonné, ne se dérangeant jamais, levé avant le jour, sans cesse prêt au travail ; elle songea combien leur petit commerce avait prospéré, leur permettant de se tirer d'affaires et d'élever à l'aise leur petite famille, et en comparant sa vie à celle de cette pauvre Martine si éprouvée et cependant si honnête et si courageuse, elle aussi, la laitière se trouva doublement heureuse.

Des myriades d'hirondelles volaient dans l'air, imperceptibles, car elles étaient à cette hauteur prodigieuse qui annonce le beau temps, le pays était superbe ; les trèfles et les blés étaient encore sur pied ; aux revers des fossés, les myriades de fleurettes balancées par les brises fraîches du matin embaumaient ; les perdrix au coin des grandes luzernes commençaient à s'appeler, mais s'enfuyaient au moindre bruit, peureuses et effarouchées.

Bientôt, après une montée plus raide, une forêt apparut, enveloppée des poils légères des brumes matinales.

—Est-ce encore loin ? demanda Mme Lureau.

—Une petite demi-heure, répondit le gars normand.

Nous ne traversons qu'un coin de bois et nous y sommes.

En effet, Bijou courait plus vite sur le velours des herbes, sous l'entrelacement fou des branches feuillues, comprenant sans doute que se rapprochait le but de sa course.

Au bout de quelques instants, les chênes, les bouleaux, les ormes et les châtaigniers disparurent pour faire place à d'autres champs de trèfle et d'avoine, aux herbages pleins de bêtes à corne dont les sonnailles tintaient au moindre mouvement, aux plants de pommiers sous lesquels passaient mélancoliquement les poulinières suivies de leur progéniture, aux petits villages au milieu desquels se dressaient les clochers rustiques.

—Tenez, dit tout à coup à Mme Lureau le garçon qui la conduisait, voici Viliers-Feuille, derrière, un peu plus loin, est la maison de Martine Fresnay.

Au bruit que fit la jardinière, quelques visages curieux apparurent au seuil des portes ; et derrière les haies d'aubépine, clôturant des jardinets pleins d'arbres fruitiers, on voyait des jeunes femmes saluer le jeune homme d'un sourire familial.

Enfin, dans un pli de terrain, une pauvre maisonnette couverte de chaume dessina son humble silhouette.

—Voici où demeure la Martine, dit Félix, nous sommes arrivés.

En effet, comme de lui-même, Bijou s'arrêta, tandis qu'au seuil de la pauvre cahute une femme d'une quarantaine d'années apparaissait.

Elle était encore forte et vigoureuse, avec de doux yeux honnêtes qui éclairaient un visage trop rouge, hâlé par les intempéries des saisons et le continu travail au dehors.

Deux cris retentirent.

—Sylvanie !

—Martine !

Et les deux femmes tombèrent dans les bras l'une de l'autre.

Puis songeant tout à coup au conducteur, Mme Lureau se retourna et lui glissa une pièce dans la main :

—Vous m'avez joliment bien conduite, lui dit-elle, prenez ceci comme remerciement de votre complaisance.

—Non, non, dit vivement le jeune homme ; ce que j'en ai fait, c'est pour obliger la voisine, une si brave femme !...

—C'est égal, prenez toujours ; à votre âge une petite pièce n'est pas sans faire plaisir.

Evidemment, quoique bon garçon, la pièce lui faisait bonne mine, et il ne fallut pas trop insister pour la lui faire garder.

—Pour vous être agréable, alors, dit-il.

—Et je viendrai vous prendre quand ?

—Demain matin.

—Et nous te préviendrons, s'il y avait du changement, Félix, dit la Martine, puisque tu es si gentil.

—Convenu ! Ne vous gênez pas, m'ame Fresnay. Il s'éloigna enchanté avec Bijou, tandis que les deux amies franchissaient le seuil de la pauvre maisonnette.

Elle était bien pauvre, en vérité.

Hélas ! la malheureuse !... A plusieurs reprises, grâce à son gremlin de mari, les huissiers étaient passés chez elle.

De son ménage, jadis si coquet, si propre, si complet, il ne lui restait qu'un lit et une maigre paillasse, une petite table de sapin, trois escabeaux de bois.

C'est égal, le sol était soigneusement balayé, les vitres étaient aussi claires que du cristal, l'intérieur, quoique indiquant une misère sordide était d'une propreté rare.

—Où est la petite que je dois élever ? demanda-t-elle aussitôt à Mme Lureau.

—La voici, répondit la laitière.

Et elle écarta le châle à grands carreaux gris, noir et blanc, qui cachaient la figure de la pauvre orpheline.

Aussitôt apparut un petit visage blanc et rose, que trouait au menton, au-dessous d'une bouche aussi fraîche et aussi petite qu'une cerise, une fossette qui ressemblait à un petit nid où devaient se cacher les baisers.

L'air ayant frappé la fillette, elle ouvrit deux yeux aussi bleus et aussi purs que les myosotis qui tient au bord des sources.

Mais au lieu de pleurer, elle sourit, et agita ses menottes aux petits poings fermés.

—Est-elle belle ! s'écria la Martine Fresnay, un ange du bon Dieu, quoi !... Viens, mon trésor, viens... Tu ne seras pas élevée dans l'or et dans les dentelles ici, mais l'on t'aimera !...

—Et c'est l'essentiel, déclara Mme Lureau en étalant sur la table le biberon, le peu de lait qui restait dans une petite fiole et les quelques objets de layette donnés par Adèle et contenus dans le petit paquet.

Pendant que la Martine couvrait de baisers la petite orpheline, la laitière continua :

—Maintenant, parlons affaires, veux-tu ?

—Certainement, fit l'autre un peu embarrassée.

—Alors, tu te charges de l'enfant ?

—Oh ! bien volontiers. Je suis libre pendant cinq ans au moins, et jusque-là, à moins que je meure, personne ne m'empêchera de l'élever.

—Combien veux-tu pendant ces cinq ans ?

La paysanne rougit.

—Je ne sais pas, dit-elle.

—Ecoute, je vais parler et agir avec toi comme je le fais d'ordinaire, c'est-à-dire cartes sur table ; nous verrons après, si nous pouvons nous entendre.

—C'est probable.

—L'enfant a perdu sa mère en naissant. C'était une vaillante et honnête créature comme toi, qui était ma voisine, et que j'aimais de tout mon cœur.

—Et le père ?

—Le père était un ouvrier mécanicien, qui ayant peur de succomber aux tentations de Paris et de mal tourner sans sa femme, est parti pour l'Amérique. Avant l'embarquement il a touché une prime de quinze cents francs, et il a tout donné pour l'enfant.

—C'est d'un brave homme, ça, fit la Martine émue, en pensant combien son mari à elle était loin d'avoir ces sentiments-là.

Mme Lureau continua :

—Eugène Gages, c'est le nom du père, a de plus promis d'envoyer par la suite d'autre argent pour élever sa fille. Mais il est si loin, qu'il est peut-être sage de ne pas trop compter sur lui.

—C'est mon avis.

—Donc, voici ce que je pensais faire. Tu garderais l'enfant jusqu'à cinq ans, plus, si tu le peux. Quand tu serais obligée de t'en séparer, tu l'amènerais au couvent où nous avons appris à lire et à coudre toutes les deux. Existe-t-il toujours ?

—A la Délivrande, oui. Et c'est une excellente idée que tu as là. Te souviens-tu comme les pauvres petites orphelines y sont soignées et bien élevées ?

—Parfaitement. Mme Saint-Raphaël ne doit plus diriger l'ouvrage ?...

—Si, elle est bien vieille, mais tu la dirais toujours la même, toute petite, chétive, l'activité en personne, avec son bon regard si indulgent. C'est elle qui est encore la maîtresse de l'orphelinat.

—Alors, nous irons lui parler demain.

—Oui, toutes les deux ensemble. Que je serai donc heureuse de la revoir.

—Je lui proposerai de lui donner cinq cents francs pour la petite fille, et toi dans ce cas, tu en garderais mille.

—C'est trop pour moi, pas assez pour le couvent.

—Mais si le père tient sa promesse les religieuses auront davantage plus tard.

—Il ne la tiendra peut-être pas. Alors, il faut agir en conséquence... Partage la somme en deux,

Ou pour mieux dire, donne-moi sept cents francs, et offre lui en huit. Et encore, si je n'avais pas une lourde dette de trois cents francs passés, je n'en voudrais que cinq.

—Tu es bien généreuse, en vérité.

—Ne faut-il pas que les pauvres s'aident entre eux.

—Mais pourras-tu arriver avec cette somme ?

—Parfaitement. Je vais aussitôt payer ma dette, j'achèterai une bonne petite vache de 250 à 300 francs, laquelle vivra dans la lande ou sur le communal ; elle me donnera non seulement le lait de la petite, mais encore une partie de ma nourriture à moi. Avec cela j'emporterai ma fillette au dehors et je travaillerai tout de même.

—Si les choses peuvent s'arranger de cette façon, ce sera bien.

—Je t'en réponds, pendant cinq ans, au moins.

—Bien, assurer le commencement c'est l'essentiel. Après, nous en sortirons toujours.

L'après-midi fut consacrée par les deux femmes à aller visiter une vache que la Martine connaissait.

Mme Lureau, qui en avait possédé et soigné toute sa vie, la trouva dans de très bonnes conditions, jeune, — elle avait encore ses petites dents de lait, — forte et saine.

Le prix fut long à être débattu.

Il s'agissait d'une bonne œuvre, oui... .

La Martine était une brave femme que tout le monde estimait... d'accord... .

Mais l'argent est l'argent, et en Normandie surtout, chacun sait qu'il est dur à gagner.

Enfin, après bien des discussions, Mme Lureau eut sa vache à deux cent soixante-cinq francs, et tandis qu'elle portait toujours la petite Clotilde dans ses bras, Martine avec une corde, la conduisit jusqu'à sa chaumière.

Une petite étable était précisément adossée à la maison ; la litière fut vite ramassée sur la colline et la vache, une fois son lait tiré, se coucha sur les herbes fraîches qui sentaient bon, comme si elle n'avait jamais eu d'autre demeure.

Le lait épais, crémeux, un peu jaune, constituait le souper de tout le monde, et fut déclaré parfait.

Les deux amies couchèrent ensemble dans le même lit, tandis que la petite Clotilde s'endormait avec son biberon à la main, dans le berceau du petit garçon de Martine, pauvre couchette bien humble ; si humble même, que les huissiers n'avaient jamais trouvé qu'elle valût la peine qu'en l'arrachant à la pauvre mère on séparât celle-ci de la seule relique qui lui rappelait celui qu'éternellement elle pleurait.

Le lendemain, dès l'aube, Félix arriva avec sa jardinière, les deux femmes y montèrent en se pressant un peu, Clotilde était du voyage, à qui l'eût-on laissée ?... et le modeste équipage se dirigea vers la Délivrande.

—Nous arrivons, s'écria Martine. Tiens, Sylvanie, vois donc là-bas, le petit sentier où nous allons cueillir des mûres, dans nos sorties, te souviens-tu ?

—Non, répondit Mme Lureau, dont l'existence plus agitée que celle de sa compagne ne lui avait point laissé autant qu'à elle le loisir de vivre en arrière.

Mais cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que de grands murs grisâtres profilèrent en haut de la route leur silhouette carrée, tandis qu'apparaissait le clocher un peu massif de la vieille église sur lequel l'haleine puissante de l'Océan chaque année laisse sa trace en émiettant et en rongant ses pierres et ses ogives.

Félix appuya à peine sur les rênes et Bijou, en bête intelligente qu'il était, s'arrêta net, sans se faire prier.

La Martine tira la chaîne pendue contre la grande porte surmontée d'une naïve et longue statue de la Vierge, debout les mains ouvertes au-dessus du porche.

Aussitôt, un bruit de clefs et de chapelets se fit entendre, et dans le guichet subitement ouvert, vint s'encadrer une figure ronde un peu rouge, qu'éclairaient deux yeux normands, gris et clairs, d'une finesse singulière.

—Mère Saint-Charles ! s'écrièrent les deux femmes en même temps.

Mais si la tranquille monotonie du cloître en passant sur la religieuse, s'était contentée de lui

enlever sa fraîcheur et l'avait laissée toujours la même, ce n'était pas chose semblable pour les deux amies.

—Qui êtes-vous ? leur demanda-t-elle.

Elles se nommèrent.

—Tiens ! fit-elle naïvement, la petite Martine, comme tu as changé, ma fille !

Et que veux-tu à cette heure ?

—Voir la mère Saint-Raphaël, si c'est possible.

—Je vais le lui demander. Entre dans le petit parloir à gauche : tu te souviens !... .

—Oui, oui, tirez le cordon seulement.

En effet, le guichet se referma et un coup sec s'étant aussitôt fait entendre une petite porte basse et étroite s'ouvrit comme d'elle-même dans le gros mur de côté.

Le même cri s'échappa de la poitrine des deux femmes.

—O mère ! chère mère !... .

Simplement, en leur tendant ses mains à travers un large guichet, la religieuse répondit :

—Mes chères filles !... .

Puis, au bout de quelques secondes :

—Tu t'es donc enfin souvenue de ta vieille mère, ma pauvre Martine ! Ce n'est pas trop tôt, en vérité !... Quant à toi, Sylvanie, je sais que tu as quitté le pays pour Paris.

—J'ai été si malheureuse, mère !... balbutia Martine.

—Raison de plus pour venir, méchante fille. Ici on t'aimait, on te l'a prouvé jadis, on te l'eût prouvé encore. Enfin, si jamais le malheur frappe de nouveau chez toi, ne l'oublie pas. Pour aujourd'hui, qu'est-ce qui me vaut votre visite ?

Mme Lureau montra le petit paquet enveloppé du châle, si tranquille et si sage qu'on l'eût pris pour un paquet de linge inerte, sans se douter qu'une petite âme y était logée dedans.

—Encore une bonne œuvre à faire chère mère.

—Qu'est-ce que c'est ?

Elle le raconta.

« A Paris, elle avait une voisine, une brave femme si jamais il en fut. Elle était morte, le père désespéré s'était engagé pour l'Amérique afin d'élever sa fille avec la prime d'engagement. Elle avait promis de veiller sur l'orpheline, pensant bien que Martine Fresnay d'un côté, et mère Saint-Raphaël de l'autre l'aideraient.

—Je vois aux yeux de Martine, dit la religieuse, qu'elle a accepté, je fais comme elle, discutons la chose plus en détail.

A ce moment deux légers coups furent frappés à la porte intérieure du parloir.

La mère Saint-Raphaël tourna légèrement la tête.

—Entrez, dit-elle.

Aussitôt une grande jeune fille brune, très pâle, aux yeux entourés d'un large cercle de bistre, à l'air triste et souffrant pénétra dans le parloir.

A sa vue, le visage de la religieuse revêtit l'expression d'un très grand attendrissement.

—Madeleine, ma chère fille, dit-elle, que voulez-vous ?

—Il est arrivé une grande caisse de lingerie de Paris, ma mère, répondit aussitôt la nouvelle venue.

Avec cela, une lettre demande que certaines chemises de nuit soient livrées avant la fin de la semaine. Mère Saint-Louis voudrait savoir s'il faut abandonner l'ouvrage commencé pour mettre celui-là en mains ?

—Je vais y aller dans un instant, et je verrai cette chose moi-même.

La jeune fille s'inclina et allait se retirer.

La religieuse cédant à une inspiration subite la appela.

—Madeleine, dit-elle, restez, ma chère enfant.

Les deux personnes que vous voyez-là sont deux filles de l'orphelinat. Elles me portent une pauvre petite créature qui n'a plus de mère, et dont le père est si loin qu'il ne reviendra peut-être jamais. Dans quelques années c'est-à-dire lorsque l'orpheline aura atteint l'âge où la règle de cette maison nous permettra de la recueillir, elle sera ma fille également. Qu'elle devienne la vôtre aussi, ma chère enfant. Je suis bien vieille, et si à ce moment Dieu m'a rappelée à lui, c'est vous qui l'élèverez. Notre mère supérieure vous le permettra. Je le lui demanderai.

Des larmes montèrent dans les yeux de la novice.

—Prenez l'enfant, Madeleine, et embrassez-la, continua la religieuse, je vous le permets. Ce sera votre acte d'adoption que votre premier baiser, ma chère petite.

Madeleine se baissa et couvrit son petit visage de baisers.

—Oh ! oui, murmura-t-elle, je l'aimerai . . .

Plus bas elle ajouta :

—Peut-être trop.

Puis s'adressant à la religieuse :

—Dans combien de temps nous la donnera-t-on demanda-t-elle.

—Dans cinq ans.

—Pas avant ?

—La règle s'y oppose

Madeleine murmura :

—C'est bien long.

Puis remettant la petite fille entre les mains de la Martine, elle disparut avec un soupir.

—C'est une novice ? demanda Mme Lureau.

—Et elle va se faire religieuse ?

—Je le crois !

—Et elle a vocation ? . . .

La religieuse eut sur son fin visage de Normande une indéchiffrable expression, très bonne cependant.

La vocation est une affaire de volonté, dit-elle, et Mlle de Boves qui est une courageuse créature a surtout la volonté d'être honnête. Avec cette idée, et le bien qui occupera son cœur, elle sera heureuse ici. Vcyons, Martine, ma fille, continua Mme Saint-Raphaël, n'aimeriez-vous pas mieux être converse chez nous que d'avoir eu toutes les épreuves que vous avez subies, sans compter celles que vous aurez encore à endurer ?

—J'ai été mère, balbutia la pauvre femme, et pendant douze ans, malgré tous mes chagrins, j'ai été heureuse ! . . . Mon fils était là ! . . . J'espérais que sa tendresse me payerait de tout. Que me faisait le reste !

La religieuse eût pu dire : Et depuis ? . . .

Elle ne le fit pas.

Elle sentait une plaie trop vive pour l'aviver encore.

—Mlle de Boves sera la mère de cette petite, dit-elle.

Et simplement elle discuta les conditions auxquelles la petite fille entrerait au monastère quand elle aurait ses cinq ans révolus.

Il fut convenu que la Martine, si son ouvrage le lui permettait, porterait quelquefois la fillette à ses futures mères, et on lui promit que lorsqu'elle serait pensionnaire de la maison, on lui laisserait voir autant qu'elle le voudrait.

III.—LA TRIPLE ALLIANCE

M. de Sauves et Adèle Chaniers avaient repris tout naturellement la direction de l'usine après le jugement qui rendait à Pierre son honneur et sa liberté.

L'ingénieur avait retrouvé sa maison admirablement tenue et administrée, les commandes en voie d'exécution ; les ouvriers disciplinés et animés du meilleur esprit.

Si ce n'eût été les deux grands portraits de plus, pendus dans le cabinet de travail, et au double bureau la place du malheureux Georges occupée par cette jeune femme si belle dans ses vêtements de veuve, on eût pu croire que rien n'était changé dans l'usine de la rue de Belleville.

En revenant des ateliers, où elle lui avait laissé, par délicatesse, faire sa première tournée tout seul, Pierre la trouva assise à cette place qui maintenant était celle d'Adèle, en train de dépouiller la correspondance du jour.

Il était horriblement pâle. De grosses larmes mal contenues gonflaient les paupières du jeune homme.

En le voyant avec le visage empreint d'un si profond bouleversement, que l'on pouvait croire à quelque mal subit, Mme Chaniers se trouva debout, aussitôt alarmée.

—Qu'as-tu ? balbutia-t-elle.

Pierre lui ouvrit ses bras.

Elle y tomba toute angoissée.

—Comme tu es vaillante ! murmura-t-il en la

pressant sur son cœur, et comme tu as été à la hauteur de ta tâche . . . Qui t'a donc donné ce courage et cette énergie ?

—Toi ! dit-elle en lui rendant ses baisers. En me guidant lorsque je n'étais encore qu'une enfant tu m'as fait comprendre que dans la vie une chose devait tout dominer : le devoir. Pour toi, pour ma fille, pour Robert, mon autre enfant, j'ai fait taire ma douleur dans cette horrible catastrophe, comme tu m'en avais donné l'exemple à la mort de Berthe, et j'ai essayé de t'imiter. Aujourd'hui je suis plus que ta sœur, j'ai mérité, je crois, d'être une amie.

—Oh ! oui, murmura-t-il, terrassé d'émotion, la plus intelligente et la meilleure des amies.

Elle l'entraîna vers un divan que l'on voyait contre le mur, en face même du portrait de Georges, et le fit asseoir, car les forces de Pierre étaient à bout.

—Une amie dont les conseils peuvent être suivis, n'est-ce pas ? demanda-t-elle avec une certaine insistance.

M. de Sauves la regarda un peu surpris.

—Oui, dit-il après quelques secondes, absolument suivis même.

—Bien. Alors, si je te supplie de me laisser entreprendre un grand voyage tu me le permettras ? Et si je t'affirme que je suis capable de me tirer de n'importe quelle difficulté, tu me croiras ?

Il tressaillit.

—Tu me fais peur, dit-il, que veux-tu donc faire ?

Adèle prit la main de son frère, et la serrant à la briser :

—J'ai eu deux amours au cœur, dit-elle gravement, mon mari et mon frère. L'un est mort, l'autre a été soupçonné dans son honneur. L'être abject qui est cause de cela vit et est peut-être heureux. J'ai juré de le trouver, de venger le mort et le vivant, je veux accomplir mon serment.

—Je t'approuve, répondit aussitôt Pierre. Et tes sentiments sont les miens. Mais ce n'est pas toi qui partiras, se sera moi.

—Pourquoi ?

—Tu le demandes ! Tu es une femme, il ne t'appartient pas de courir le monde.

—J'ai du courage et de la volonté, je réussirai.

—Non, si je te laissais partir, ce serait une lâcheté de ma part, c'est mon rôle à moi d'aller là-bas, et d'y réussir.

Pierre la regarda de ses yeux bruns étroits, où grâce à la résolution prise le calme et l'énergie étaient revenus :

—Courage, lui dit-il, nous sommes jeunes, et l'avenir est à nous ! . . .

Au bout de quelques secondes, il ajouta :

—Veux-tu m'être agréable ?

—En doutes-tu ?

—Ne parle de mon voyage à personne. Je partirai demain, disons à tout le monde que je vais me distraire un peu, veux-tu ?

—Certainement.

—Mais à tout le monde, même à Robert, même à Suzanne.

Adèle ouvrit des yeux énormes.

—Pourquoi Suzanne ? demanda-t-elle.

—Je ne le sais pas. Elle a eu un secret pour toi, celui de l'apparition, la nuit du crime. Crois-moi, ne lui confie rien.

—Ainsi, je ferai, si tu le désires. Mais je crois que tu as tort de te méfier d'elle.

Deux jours après, Pierre, sans avoir en effet rien dit à personne, pas plus à l'usine qu'à ses amis, s'embarquait à la gare de l'Ouest pour aller du Havre à Southampton, et de là, à New-York et à Philadelphie.

Adèle avait voulu l'accompagner jusqu'à son wagon, afin de rester avec lui le plus longtemps possible.

Quand elle rentra chez elle, Mme Chaniers trouva Suzanne qui l'attendait dans le vestibule.

—M. Pierre est parti ? lui demanda-t-elle très pâle, les dents serrées et les lèvres tremblantes.

—Oui, répondit la jeune femme un peu étonnée et fort embarrassée par la physionomie altérée de Suzanne Vergnes.

Celle-ci continua :

—Où est-il allé ?

En balbutiant, comme honteuse de son mensonge, Adèle répondit :

—En Normandie, régler la succession de Mme Lavarande.

—Ah ! Et après ?

—Comment après ?

—Oui, quand cette succession sera réglée que fera M. de Sauves ?

—Mais il reviendra ici, prendre la direction de l'usine, je suppose.

—En êtes-vous bien sûre ?

Adèle regarda la jeune fille toute étonnée.

—Etait-ce bien Suzanne qui lui parlait ainsi !

—Je ne te comprends pas, fit-elle, que veux-tu dire ? Explique-toi.

—Volontiers. M. Pierre n'est pas en Normandie. Il est parti pour Philadelphie.

Adèle tressaillit.

—Comment le sais-tu ? lui demanda-t-elle.

—Je n'ai pas écouté aux portes, répondit aussitôt Suzanne avec une certaine hauteur, ceci est au-dessous de moi. Mais ce serait bien mal connaître M. Pierre et vous, que de ne pas être sûre que le premier emploi de votre temps libre serait de courir après le meurtrier de M. Georges.

—Ah ! tu crois cela ?

—J'en suis certain. Mais une chose me désespère.

—Laquelle ?

—Vous n'avez plus confiance en moi. Alors il ne me reste qu'une chose à faire, m'en aller.

Adèle vit aussitôt le vide que lui causerait le départ de cette enfant naïve et droite qu'elle aimait bien plus comme une sœur que comme une inférieure, et qui de son côté, l'adorait.

—Toi, Suzanne, balbutia-t-elle, tu veux me quitter ? . . .

—Puisque vous vous cachez de moi, au point de mentir, vous, la droiture même, c'est que j'ai fait quelque chose de bien mal, c'est que je ne suis plus digne de partager votre vie.

—Tais-toi, tu ne sais pas ce que tu dis . . . Tu ne peux pas comprendre certaines choses.

—Quoi donc ?

—La prudence . . .

La jeune fille interrompit violemment Mme Chaniers.

—De quelle prudence, de quel mystère, de quelle discrétion voulez-vous parler, que je ne les aie d'avance compris et devinés ? Et qui réussira à venger M. Georges, celui qui est mort ; M. Pierre, celui qui a souffert, mon bienfaiteur à qui je dois tout, si ce n'est vous et moi, ensemble toutes les deux ?

Adèle fut frappée de la chaleur attendrie qu'elle mettait à parler de M. de Sauves.

Mais Suzanne, sans voir l'étonnement peint sur le visage de la jeune femme continua en s'exaltant :

—Qui voulez-vous qui le trouve, ce misérable, qui le cherche, qui le découvre si ce n'est pas vous et moi. M. de Sauves est trop honnête, trop naïf, il ne percera pas à jour les ruses dont il entoure sa présence là-bas . . . Il ne le dépistera pas comme le chien dépiste le gibier dans les bois ; il ne le reconnaîtra pas sous le déguisement dont à l'heure actuelle il couvre son infâme personnalité d'assassin, le brigand ! . . . Mais moi, croyez-vous que je ne retrouverai pas son regard gris et clair, sous n'importe qu'elle chevelure, au milieu de n'importe quel visage ! . . .

—Tais-toi, s'écria Adèle, effrayée de l'expression haineuse et méchante qu'avait la jeune fille d'ordinaire si douce et si bonne. Tais-toi, malheureuse enfant, car tu l'as aimé, ce maudit . . .

Elle éclata tout à fait.

—Non, dit-elle, ce n'est pas vrai . . . Je l'ai cru, mais mon cœur s'est mépris ! . . .

Adèle s'était redressée, sa taille élégante et si souple semblait avoir grandi son visage d'une beauté si suave avait revêtu un étrange cachet d'énergie et de volonté.

—Je crois à la justice de Dieu, dit-elle d'une voix solennelle, il n'est pas possible qu'il ne nous venge pas, nous qui n'avons jamais fait de mal à personne.

—Il nous vengera, mais à la condition que nous l'aillions, ajouta Suzanne. Pour moi, je le jure aussi, je le chercherai, celui qui vous a rendue veuve.